

Terres Civiles

La non-violence au quotidien

Trimestriel d'information et d'échanges édité par le Centre Martin Luther King

Décembre 2001 - No 15



*Petites graines de paix, sur le bord de la
fenêtre de Sylvie*

Spécial service civil

J.A.B. 1004 LAUSANNE
Retour: CMLK, Rue de Genève 52

Construire la paix :
Attentats aux USA, p. 4
Initiatives, p. 17
Intervention civile de paix, p. 20

Prisonniers pour la paix, p. 22

La coopération à l'école, p. 8

Parlons d'étiquette !

Si sur l'étiquette collée sur votre journal, il est mentionné :

membre coti !
ou abo fini

vous n'êtes pas à jour dans vos paiements
Merci de nous permettre de boucler nos comptes 2001

IMPRESSUM

« Terres civiles » est un trimestriel édité par le Centre Martin Luther King, association romande sans but lucratif pour la non-violence active. Abonnement : Fr. 25.- par année ou compris dans la cotisation de membre.

Le CMLK vit pour l'essentiel des contributions de ses membres et de personnes sympathisantes. Cotisation annuelle : Fr. 60.- et Fr. 30.- pour les «petit budget ». Les dons et autres soutiens sont les bienvenus. Pour un soutien régulier en tant que marraine ou parrain, merci de prendre contact avec le secrétariat.

Responsable de la présente édition :

Sandrine Bavaud

Ont apporté leur contribution :

Sandrine Bavaud, Anouk Henry, Gilles Falquet, Violetta Fasanari-Bourquin, Roger Gaillard, Michel Mégard, Permanences de Fribourg et Zurich, Yviane Rouiller Barbey, Manon Schick, Sébastien Theisen, Bruno Vermeulen

Impression : Imprimerie coopérative CRIC-Print, 1700 Fribourg

Pour nous contacter :

Centre Martin Luther King
52, rue de Genève
1004 Lausanne - Suisse
Téléphone : 021 661 24 34
Télécopieur : 021 661 24 36
Courrier électronique :
info@cmlk.ch
Sur Internet: <http://www.cmlk.ch>
Compte postal: 10-22368-6

Quand notre dia se transforme en diva

Lors de notre précédent numéro, nous vous faisons part d'une journée d'action pour les 5 ans d'existence du service civil. Elle a eu lieu le 1er octobre 2001. Pour refléter cette journée et vous présenter notre nouvelle campagne d'information auprès des jeunes, un petit billet de nos correspondants.

Il était une fois une idée remontant au siècle passé qui cogitait dans les méninges de nos habitués de la permanence de Fribourg: créer une diapositive pour les salles obscures de notre cher canton. De réunion en réunion, d'année en année les esprits se motivaient, mais la caisse restait désespérément vide, vide, vide....

Quelques sympathisants qui croyaient à notre idéal nous donnèrent quelques sous, mais notre rêve en demandait bien davantage. Et tout à coup le miracle apparut dans la venue providentielle de la gent féminine, Sandrine et Anouk, secrétaires du CMLK.

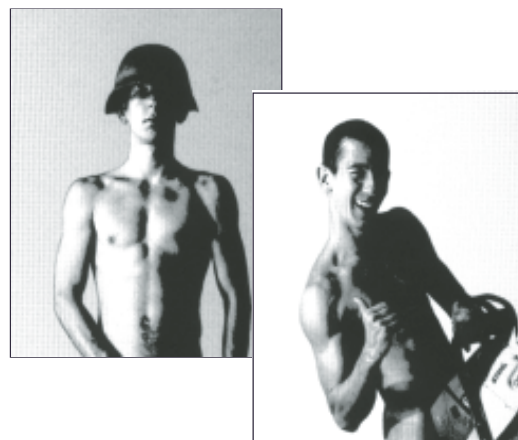
C'est à ce moment que la machine à remonter le temps démarra au quart de tour, que notre diapositive est sortie de nos idées farfelues. Elle s'habilla d'un beau jeune homme tout nu, plutôt passif en militaire, mais débordant d'énergie en civiliste. L'un posant avec un pistolet, l'autre avec une tronçonneuse (Intégralité de la dia en p. 10). Nous lui avons donné un jeu de mots des plus adéquats et dans la foulée, notre diapositive s'est mise à la mode des internautes en leur offrant un nouveau site : viril.ch. Tout cela fut fait pour que le/la spectateur/trice puisse lire son message au second degré, car il faut bien l'écrire une fois pour toutes, nous sommes, dans notre permanence de

Fribourg, des non-violents, des humanistes, des croyants, des tiers-mondistes, des idéalistes, et nous détestons les machos, les fachos et tout autre homme et femme de cette espèce...

Au fil des réunions qui s'enchaînèrent rapidement, notre diapositive se transforma en affiche, en carte postale, en autocollant et en données sur CD-Rom. Elle a été présentée lors d'une conférence de presse à Fribourg le 1^{er} octobre dans son habit du dimanche, malgré la légèreté de la tenue. Un stand lui a été consacré durant toute la journée dans les galeries d'un supermarché de la capitale fribourgeoise. Elle a même fait la vedette dans plusieurs journaux romands. De plus, elle embellit le site relooké de nos amis du Centre Martin Luther King à Lausanne. Et enfin, durant tout le mois d'octobre, elle passait dans sa première salle obscure après des mois de préparation et d'attente.

Aux dernières nouvelles, elle envisage même de devenir la superstar des cinémas puisqu'elle sera présente dans plus de 200 salles en Romandie et que du côté de l'Alémanie, il est envisagé d'en faire autant. A quand la gloire et la candidature à l'Oscar de la meilleure dia d'Europe et du monde ? Ce n'est pas les attentats à New York et la guerre en Afghanistan et ailleurs qui contrediront les arguments de notre diva...

La permanence de Fribourg



SOMMAIRE

4 Attentats aux USA

Une réponse non-violente est-elle possible ?
Position du comité

8 La coopération à l'école

Un outil au service du développement d'une culture de paix et d'apprentissages scolaires efficaces

10 Le service civil en pleine actualité

Campagne "Service viril ? Service civil !"
Une loi restrictive et dissuasive
Fin de la circonscription : quels enjeux ?
Témoignages

17 Comment construire la paix de demain ?

Des initiatives à souligner

18 Agenda formation**19 Lectures proposées****20 Intervention civile de paix**

Un bilan mitigé mais plein d'espoir

22 Prisonniers pour la Paix

Des gestes qui constituent un appui important

EDITORIAL

Le verre est-il à moitié plein ou à moitié vide ?

Il fait beau, le ciel est bleu, les couleurs sont magnifiques. Vient à tomber la nuit, certains y vivront au froid encore pendant quelques heures. Le verre est-il à moitié plein ou à moitié vide ? Le monde change-t-il vraiment ? Petits soucis, misère du monde, ça peut faire beaucoup ! Pourtant tant de lueurs d'espoir, tant de personnes actives, tant d'actions concrètes. Ainsi pourraient se résumer les pages de ce journal. Merci à vous qui contribuez à faire vivre le CMLK, merci à toutes celles et à ceux qui sont dans la rue pour réchauffer un peu le cœur de la vie.

Depuis quelques mois l'actualité est forte. Une situation sur laquelle le comité du CMLK a été amené à se positionner. Il en est venu à affirmer le choix d'encourager, de soutenir et de promouvoir la non-vio-

lence (voir en page 5). Notre nouvelle campagne d'information « Service viril ? Service civil ! » marque un engagement concret et porteur dans ce sens. Ce numéro de « Terres civiles » propose un aperçu de cette campagne qui a marqué les 5 ans d'existence du service civil en Suisse, mais également les limites de ce service. Nous devons non seulement continuer à faire face à une loi restrictive et dissuasive, mais aussi à un règlement posant de fortes restrictions quant à son exécution. Il nous faudra donc être attentifs et attentives à la révision de la nouvelle loi sur le service civil qui devrait entrer en vigueur en 2003 ou 2004. De même, alors que la fin de la circonscription pourrait être envisageable, il nous appartient d'en poser les nouveaux enjeux (pp. 10-15).

Du côté du Service Civil de Paix, ouvert aux femmes et aux hommes volontaires, la Suisse continuera-elle à être frileuse ? En Europe, cet instrument, visant aussi à établir une paix durable, se développe de plus en plus. Des expériences non-négligeables ont fait leurs preuves, même si les milieux non-violents peinent à trouver une réelle légitimité, comme en témoigne un colloque qui vient de se dérouler à Paris (p. 20). Plus globalement, la question est de savoir comment construire la paix de demain. Des bouts de réponses ont été apportés lors de la rencontre internationale organisée à l'occasion des 20 de PBI (p 16) et par l'analyse pouvant être formulée suite aux événements du 11 septembre (p. 4). Des solutions pertinentes sont aussi à retenir du côté de l'école (p.8). Même si tout n'est pas encore gagné, ces quelques exemples nous montrent qu'il existe de nombreuses petites gouttes au fond du verre.

Sandrine Bavaud

Attentats aux USA : une réponse non-violente est-elle possible ?

A en croire les interventions publiques des Grands de ce monde, les mesures prises face aux attentats du 11 septembre font partie d'un combat légitime, censé empêcher la terreur de régir le monde plus longtemps. Les bombardements en Afghanistan sont considérés comme indispensables, justes, et même pacificateurs, puisque devant faire régner une plus grande sécurité sur notre planète. Ils émanent donc d'une volonté d'assurer un monde de paix et d'harmonie.

Mais la logique qui les dicte entre en contradiction avec les principes qu'ils sont censés défendre. C'est celle de « l'œil pour œil, dent pour dent » souvent mentionnée dans les médias. On se rappelle le Président George W. Bush parlant de revanche alors même que les décombres des tours du World Trade Center fumaient encore ou annonçant haut et fort que les Etats-Unis menaient le monde à la victoire, alors qu'aucune guerre n'avait été déclarée. A peine quelques heures après le drame, c'est un "Nous punirons les responsables" qu'il lançait à toute la planète, ces derniers n'étant même pas identifiés.

Ne pas céder à la haine

Ce besoin de vengeance a été source de haine. Car c'est bien de haine qu'il s'agit lorsqu'on considère les montées de xénophobie qui ont suivi les attentats. Cette haine n'a pas atteint seulement les New-yorkais qui, touchés dans leur vie quotidienne, auraient été les plus susceptibles de nourrir de tels sentiments. Elle s'est injustement tournée vers un pan entier de la population mondiale, les Musulmans. Jusque-là déjà considérés avec une certaine suspicion, ils sont passés sans autre forme de procès dans le camp du Mal. Les insultes laissées anonymement sur le répondeur d'un Centre islamique de Genève contribuent-elles à un monde de paix ? Non, elles sont l'expression de la haine, qui, grande sœur de la peur, se nourrit d'amalgames et de préjugés, et qui de surcroît est contagieuse: la haine des terroristes-islamistes-musulmans n'est pas restée longtemps seule: elle a attisé l'anti-américanisme, la haine de l'Occident, ou encore l'antisémitisme.

Bien que prise au nom de principes universels, la réponse spontanément présentée

comme la seule possible est au service d'un petit nombre qui l'utilisent à leur avantage. Certains milieux économiques américains semblent les mieux placés pour tirer un maximum de profits de cette alternative. Les opérations militaires amorcées régulièrement par les Américains permettent aux lobbys de l'armement de faire d'importants bénéfices, en même temps qu'elles offrent au gouvernement une justification aux dépenses militaires. Elles donnent également l'occasion de s'implanter dans des zones stratégiquement importantes, que ce soit pour des positions militaires, l'exploitation du pétrole ou son transport comme c'est le cas en Afghanistan. Elles ont aussi des effets positifs au niveau intérieur, puisqu'elles ont rallié derrière le gouvernement le peuple qui était jusque-là critique à son égard. Mais ce type de réponse profite-t-il aux soldats envoyés au combat ou aux réfugiés amassés le long de la frontière pakistanaise ?

Où sont les vraies solutions ?

De toute évidence, l'option choisie pour faire face au terrorisme n'engendre pas la



Photos de Bruno Vermeylen, Camps de Jalozaim dans la région de Peshawar, été 2001

paix, mais satisfait au contraire une logique de profits, violente et source de haine. Alors qu'elle aurait pu être une réaction satisfaisante aux principes non-violents, qui apporterait de réelles solutions pour faire *vraiment* reculer le terrorisme ? Car c'est au travers d'actions non-violentes que l'on peut envisager de mettre fin à l'engrenage dans lequel le monde semble prisonnier. En réévaluant le contenu des sacro-saints principes pour lesquels nous nous battons : la bonté devrait inhiber la

équitable et impartial offrirait au monde une meilleure leçon que celle des bombardiers B52.

La non-violence exige une prise de responsabilité envers l'autre. Il y a là aussi des réponses à chercher : reconnaître notre part de responsabilité dans cette situation, et faire preuve d'un peu plus de nuances que la dichotomie Bien-Mal, l'Occident contre le monde islamiste. Chercher à établir la vérité. Pas seulement la



colère et permettre de briser l'expression de pulsions violentes arbitraires ; le pardon permettrait d'étouffer les besoins de vengeance. Il ne s'agit pas d'accepter sans réagir les événements qui se sont produits le 11 septembre. Au contraire, il est indispensable de lutter pour faire cesser cette logique meurtrière. Pour cela, il faut ne pas se la réapproprier, mais écarter la compétition armée au profit de mesures réfléchies. Ne pas frapper aveuglément sur des cibles fantômes dans l'espoir de tomber sur les auteurs de ces affreux attentats, mais penser calmement et sans impulsion aux vraies réponses.

Il faudrait en premier lieu rompre avec l'équilibre des armes, et remplacer la confrontation armée par l'exercice de la justice dans le cadre du droit, principe fondamental depuis la Déclaration des Droits de l'Homme. Or, le cas Ben Laden semble déroger à cette loi et à son article 10, qui affirme que "toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle" : un procès

vérité arrangeante, proposée par les investigations du FBI, mais celle faisant appel à une vision globale. Reconnaître les erreurs passées et chercher dans ses propres actions ce qui a pu participer au déclenchement de tels attentats. Mettre le doigt sur la misère humaine, qui est leur véritable instigateur. Assumer les décisions prises dans le passé et ne pas attribuer leurs conséquences au destin. Les Talibans ont été soutenus en leur temps par les Etats-Unis pour combattre les Russes alors empêtrés en Afghanistan. Une erreur a été commise, qu'on l'admette. Sachons tirer des enseignements de nos erreurs et ne les répétons pas, comme nous sommes en train de le faire : en voulant remettre au pouvoir des leaders sans légitimité ; en négligeant l'impact des opérations militaires et autres embargos ; en s'obstinant à exiger des pays du tiers-monde le remboursement d'une dette qui les confine dans leur pauvreté.

L'éducation plutôt que les armes

Enfin, faisons une place à la sollicitude en utilisant un outil véritablement efficace pour la paix, l'écoute. Voilà également qui permettrait de trouver des solutions plus pertinentes. Prendre en compte les milliers de voix qui se sont élevées sur tous les continents contre les bombardements. Prendre en compte également l'avis des premiers concernés, à commencer par celui du peuple afghan. Car, c'est aux Afghans eux-mêmes de choisir le type de gouvernement qu'ils souhaitent. Et s'il faut passer par la chute du régime taliban pour lutter contre le terrorisme, faisons-le avec l'éducation et la stabilité sociale, et commençons par donner aux femmes et aux hommes afghans les moyens de le renverser par eux-mêmes. Et ce n'est pas en fuyant des bombardements qu'ils y parviendront.

Anouk Henry

Position face aux événements du 11 septembre

L'avantage d'un trimestriel, Terres Civiles en l'occurrence, consiste en son pouvoir de recul et de synthèse.

Face aux événements qui depuis trois mois endeuillent le monde, le Centre Martin Luther King, par la voix de son périodique TC, prend position, la seule possible, en affirmant son choix unique : celui d'encourager, de soutenir et de promouvoir la non-violence.

Tout en admettant que nous ne pouvons pas contrer un mal en nous refusant de l'affronter, le Centre Martin Luther King déplore la violence inouïe et les souffrances de tant d'innocents et d'innocentes, mais tient à souligner que sa vocation de non-violence ne se borne pas à traiter les faits contingents ou à entrer dans les polémiques – comme chacun ces temps-ci – mais qu'il veut crier haut et fort sa mission de paix. Non-violence et paix, et non pas seulement pour aujourd'hui mais à jamais.

Le Comité

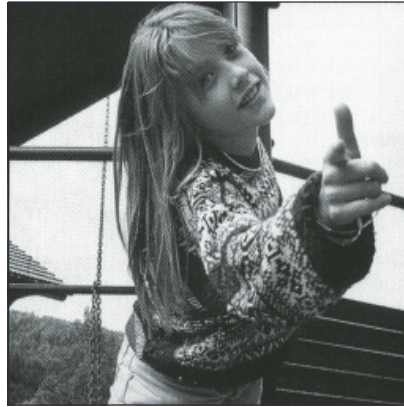
Apprendre l'art de s'exprimer

Inez Cierny, enseignante, comédienne et metteur en scène professionnelle, est convaincue que l'outil idéal pour se découvrir est le théâtre. Au travers de son *Atelier ET*, elle propose aux enfants, aux adolescent-e-s et aux adultes, des cours d'expérimentation théâ-

trale. Par l'improvisation, la relaxation, le travail du geste et de la voix, le jeu et le rire, nous apprenons à nous découvrir. En puisant dans notre vie quotidienne, nous parvenons à créer des personnages imaginaires, tout en découvrant des facettes insoupçonnées de notre personnalité. En nous retrouvant face à un public, nous acquérons de l'assurance et gagnons en confiance. Des échanges très riches puisque dans le groupe nous apprenons à partager et à communiquer nos découvertes, à vivre avec autrui des relations de qualité basée sur la solidarité.

Une approche du quotidien qui s'interroge aussi sur les valeurs culturelles composant nos différences. Inez Cierny a mis sur pied

un projet d'échange avec le Burkina Faso. Le travail porte sur le roman, «Momo ou les Voleurs de Temps» de Michael Ende. A Lausanne, une équipe de l'*Atelier ET*, composée de 7 enfants et de 9 adultes se pose la question de la valeur que les occidentaux donnent au temps, en travaillant sur l'adaptation du roman «Momo ou la Musique des Etoiles». Du côté du Burkina Faso, la troupe *Tourbillon* (16 jeunes entre 14 et 22 ans) met en scène, la même histoire adaptée à leur réalité : les conséquences de l'occidentalisation sur les valeurs traditionnelles africaines. C'est la pièce: «Kani ou les facteurs X».



Les deux spectacles seront joués 15 jours là-bas et 15 jours ici, entre le 22 juillet 02 et le 18 août 02. Et tout un travail d'échange sera fait autour de la création d'une scène commune.

Un éveil de l'imaginaire, centré avant tout sur l'expression de l'individu, et la reconnaissance de sa place dans le groupe, une approche différente du mode théâtral classique. A la découverte du Centre de documentation du CMLK, Inez Cierny y trouve aussi bien confirmation de sa pensée que nouvelles pistes de travail.

SB

L'*Atelier ET* a changé de local. Il se situe désormais au ch. du Martinet 7 bis à Lausanne.

Pour s'inscrire aux cours (Fr. 120.-/mois avec un 1er cours gratuit) : 021/624.71.02. Pour devenir membre du comité de soutien en faveur du projet d'échange, même numéro de téléphone.

Humeur

«Il y a des Pays où les gens dans leurs lits font des rêves... ohé, partisans, ouvriers et paysans, tuez vite !!!» (Fragments de la chanson des partisans 1940-1945)

Tout et le contraire de tout a déjà été dit, écrit, représenté, depuis le 11 septembre 2001 : pourquoi me tairais-je, maintenant ? Depuis ce jour là, on ne fait plus de rêves aux USA, mais des cauchemars. Et depuis quand, ventre vide et mourant sur un grabat, on ne fait plus de rêves ailleurs dans le monde ? Lorsque, pendant la guerre '39-'45, j'étais avec la résistance - sans porter d'armes - je chantais, mais ma chanson s'arrêtait aux premiers vers, car les res-

tants, même alors, me paraissaient inacceptables.

Rien ne justifie la folie de la violence. Qui a parlé de «guerre kleen» ? Des tonnes de mouchoirs ne suffiront jamais à essuyer les larmes et le sang répandus. Et ne me racontez pas de tort et de raison, de qui a commencé le premier, de blanc et de noir. Il n'y a pas un seul juste, pas même un. Emigrée en Suisse en 1947, je fus très étonnée en entendant, à la Cathédrale de Lausanne, un pasteur qui remerciait Dieu d'avoir épargné la Suisse. Venant d'Italie, j'avais trouvé indécent de mêler Dieu à des histoires humaines aussi sordides que la guerre. Et maintenant Dieu est à côté des USA, et Allah - le même ? - est avec les Talibans. Peut-il y avoir des guerres saintes ? Mais qui donc ose encore le croire ?

Arrêtez tout ! Arrêtez les attentats qui fauchent des innocents par milliers, et arrêtez les représailles qui en font autant dans des Pays miséreux.

Souvent, dans ma petite tête de femme démunie, je me demande ce que pensent les «grands» de ce monde, mais - au fait - pensent-ils ? Serions-nous à la merci de ces décideurs insensés ? Pour les hommes et les femmes de bonne volonté, la solution existe, bien qu'elle soit difficile. Voici 2000 ans, un Homme nous l'a proposée : «Aimez-vous les uns les autres» et «par donnez à vos ennemis».

Violetta

Fin octobre 2001

Brèves

▼ Quand l'école forme à la gestion des relations

Tel est le thème du dernier numéro de "Non-Violence Actualité". Les expériences d'éducation à la gestion des relations et à la résolution des conflits se multiplient. Elles relèvent le plus souvent d'initiatives individuelles d'enseignantes et d'enseignants très motivés. Elles sont menées à l'échelle d'une classe, d'un établissement, voire d'un quartier, par des enseignants eux-mêmes ou par des intervenants. Elles sont proposées sous forme d'activités extra-scolaires ou intégrées aux enseignements classiques, parfois comme nouvelle matière dans l'emploi du temps, souvent en tant que nouvelle manière de concevoir l'enseignement. Bien que l'éducation à la non-violence nécessite encore d'être légitimée, de belles initiatives y sont présentées.

▼ Exposition à voir

Paix, titre d'une exposition à voir jusqu'au 17 mars 2001. Le Musée d'ethnographie de Genève a relevé le défi d'un double regard anthropologique : sur la paix, sur l'art et la manière de la maintenir, de la rétablir et de gérer les conflits par d'autres recours que les armes, et sur le mythe de Genève comme lieu pour la paix. On y découvrira, entre autres, des pays sans armée. A relever également un caquelon à fondue comme symbole traditionnel, placé dans une double vitrine mettant en parallèle objets de guerre et de paix provenant de différents lieux géographiques.

Musée d'ethnographie Genève, 65, bd Carl-Vogt, 022/418.45.50, www.ville-ge.ch/eth (visites commentées publiques et sur réservation pour des groupes).

▼ Politique extérieure

La 10^{ème} Session Fédérale des Jeunes, sur le thème de la politique extérieure s'est déroulée les 2 et 3 novembre derniers. Les revendications, rédigées par les quelques 200 participant-e-s, mettent l'accent sur un engagement international plus important en Suisse. Ils ont souligné l'importance de

créer un organe supranational susceptible de faire respecter les accords Internationaux en matière de politique de l'environnement. La Suisse, selon eux, devrait exercer davantage son rôle actif et neutre de médiateur pour la paix et s'engager au sein de l'ONU pour interdire, sur le plan mondial, toute livraison d'armes et de matériel de guerre. Pour combattre la pauvreté les participants ont demandé au Conseil Fédéral de soutenir le commerce équitable afin de résoudre, d'une façon durable, les causes de la migration et de renforcer l'esprit de tolérance ainsi que la compréhension mutuelle pour les cultures diverses. Les jeunes proposent également que chaque commune helvétique conclue un partenariat avec une commune d'un pays indigent.

▼ Vie du CMLK

Joli succès, en vérité, que la rencontre des membres actifs et actives du CMLK le 2^{ème} novembre 2001. Nous étions une bonne quinzaine (plus nombreux que à l'Assemblée générale de juin !) autour d'une table bien garnie préparée par les deux attentives et charmantes secrétaires, Sandrine et Anouk.

Venus de quatre coins de Romandie : de Genève à Fribourg en passant par Romont et Vufflens-la-Ville, femmes et hommes de bonne volonté ont pu échanger idées et amitié. Certaines retrouvailles étaient même riches en émotion - pas vrai, My Phuoc ? - d'autres ont représenté des découvertes fort agréables - par vrai, Bertrand ? -.

Le cercle était trop grand pour une conversation commune mais, de proche en proche, des entretiens intéressants ont eu lieu. La fameuse carte viril-civil avec le www.viril.ch qui débouche directement sur le <http://www.cmlk.ch>, si elle n'a pas fait l'unanimité pour son esthétique - pas vrai, Nicole ? - a suscité et suscite un réel succès. La campagne n'est pas encore terminée et pour plus de visibilité, il faut déjà courir.

Ferveur, bonne entente, souvenirs et nouveautés ont créé une atmosphère agréable et chaleureuse, assurément porteuse de progrès, de créativité, et de vie au CMLK. Et, bien, voilà encore une fois les absents auront eu tort, mais ils seront réinvités. Par Violetta.

Annonce

Pour la formation à la résolution non-violente des conflits organisée par PBI, le MIR et le CMLK, recherchons :

administrateur/trice

Tâches : contacts téléphoniques (informations) et gestion des inscriptions (introduction des données dans la banque de données informatiques, courrier)

Temps : env. 120h/an, avec une pointe de travail de juillet à septembre.

Indemnisation : Fr. 1'000.-/an.

personne ayant de très bonnes connaissances informatiques

Tâche : actualisation annuelle des paramètres de la banque de données et établissement de statistiques annuelles.

Temps : env. 2 à 3 jours à répartir sur juin et juillet.

N.B. : Les 2 fonctions peuvent être prises en charge par la même personne.

Pour plus de renseignement, l'actuel administrateur de la formation, Rolf Keller répondra volontiers à vos questions au 031/382.89.54.

Citation

« [...] si quelqu'un souffre, il a forcément raison, quelle que soit la cause de ce mal-être, et il faut l'entendre »

Robert Cramer, Conseiller d'État genevois, dans un entretien avec Philippe Bach du Courrier, répondant à une question concernant la téléphonie mobile et les rayonnements. Article paru le 2 novembre 2001.

La coopération à l'école : un outil au service du développement d'une culture de paix et d'apprentissages scolaires efficaces

En vue de poursuivre la réflexion sur la non-violence à l'école, une manière de promouvoir la Décennie pour une culture de non-violence et de paix au profit des enfants du monde, nous avons demandé à Yvianne Rouiller Barbey, enseignante à la section des sciences de l'éducation de l'université de Genève, de s'exprimer sur la pédagogie coopérative. A l'occasion de la dernière « université d'été de Jongny », elle a co-organisé un cours de 3 jours sur ce thème. Vu qu'il avait été proposé au CMLK d'y tenir un stand, nous avons eu le plaisir de la rencontrer et de lui demander de nous faire part de son expérience dans le domaine.

En 1999, la « Conférence intercantonale de l'instruction publique de la Suisse romande et du Tessin » déclarait que l'école publique suisse avait la charge de développer « l'esprit de tolérance et de coopération, le sens de la solidarité », de « faire toujours davantage de l'école un lieu de respect de l'élève de tout âge dans sa personnalité propre et en devenir. Un espace où il peut être lui-même, écouté et pris en compte (...). Un espace où il fait l'apprentissage du respect d'autrui (...), de veiller « à ce qu'aucune tendance discriminatoire ne puisse jamais s'y développer », de permettre « à l'élève de comprendre sa propre origine et celle des autres »... En 2000, la « Fédération Education et Développement » distribuait dans toutes les écoles des affiches « Pour construire la paix » avec la collaboration des Départements de l'Instruction publique.

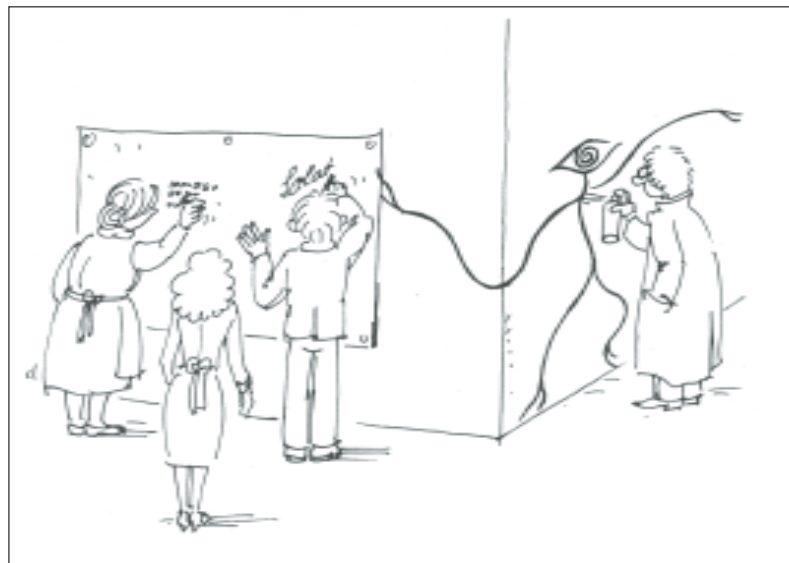
« Les institutions ne sont-elles pas en train d'accomplir un grand pas ? Ne voit-on pas la culture de la paix, des droits de l'homme et de la démocratie s'inscrire dans les mœurs scolaires ? » (Grossi, 2000).

La mise en œuvre de ces intentions au sein des classes soulève pourtant des questions aux yeux de nombreux enseignants. Comment trouver le temps et l'énergie pour honorer de tels objectifs dans un contexte où les programmes sont de plus en plus lourds, les rencontres avec parents et collègues de plus en plus nombreuses et où il s'agit d'assurer, d'analyser et de rendre compte de plus en plus finement des processus d'apprentissage des élèves ?

Une autre question vient alors à l'esprit : et si le développement d'une culture de paix était le plus bel outil à la disposition de

l'enseignant pour accomplir ses tâches ? Et si celui-ci pouvait permettre d'illuminer progressivement tous les pans de l'activité professionnelle enseignante ? En favorisant par exemple des réunions entre collègues efficaces, en offrant davantage d'occasions d'observer des élèves dans la sérénité, en permettant aux parents de se sentir

remplace l'anticipation et l'expérimentation de situations constructives ainsi que la réflexion sur l'action. Dans cette perspective, comment mettre en place au sein de l'école des situations d'enseignement/apprentissage, entre élèves mais aussi entre enseignants, susceptibles de développer des compétences sociales dignes d'une



Journal mural, Evaluations de cours

plus à l'aise en entrant dans une classe. Et si le développement d'une culture de paix et d'apprentissages scolaires efficaces allaient de pair ?

Pour cheminer dans cette direction, si les bons sentiments et l'affectivité participent à préparer les cœurs, les compétences sociales nécessaires au développement des comportements pacifiques ne sont pas innées, elles s'apprennent. Si les connaissances théoriques, les raisonnements logiques, les arguments ont leur importance, rien ne

éducation pacifique ? Parmi les possibles, il est une pédagogie qui a retenu notre attention : la pédagogie de la coopération. Peut-on en effet concrétiser les intentions déclarées plus haut dans une école où la compétition et l'individualisme dominant ?

Une pédagogie de la coopération

Cette forme d'enseignement n'est pas nouvelle : d'après certains auteurs, les prémisses de la coopération en classe peuvent

déjà être observées chez Comenius (1592-1670). Puis, de nombreux pédagogues ont permis qu'une réflexion continue soit conduite à propos de la coopération à l'école. Après la première guerre mondiale, par exemple, des pédagogues tels que Ferrière ou Wallon prônent un enseignement qui encourage l'enfant à mettre son individualité au service de la collectivité, pendant que Profit ou Freinet développent des coopératives scolaires¹. Dans la même période, des auteurs nord-américains multiplient les recherches et les écrits didactiques dans le domaine de la coopération en classe et mettent sur pied des méthodes d'«apprentissage coopératif». De nos jours, cette approche est fortement recommandée aux enseignants. Ce qui est particulièrement intéressant, c'est que la mise en œuvre de la coopération en classe non seulement favorise les interactions entre apprenants reconnues aujourd'hui comme constitutives de l'apprentissage, mais développent les valeurs fondamentales d'une culture de paix (écoute, respect, aide, etc.). Si d'abondantes recherches ont démontré des effets positifs des interactions entre élèves sur les apprentissages scolaires, il en est de même pour le développement des compétences sociales, de l'estime de soi et de la motivation des élèves. Mais soyons un peu plus concret et esquissons rapidement les principes de base d'une des approches de la coopération en classe : la pédagogie coopérative.

La pédagogie coopérative

La pédagogie coopérative² se base sur quelques principes simples permettant de planifier des situations d'*apprentissage coopératif*³:

- offrir des possibilités significatives d'interaction entre élèves au sein de *groupes hétérogènes restreints*,
- placer les élèves en situation d'*interdépendance positive* (coéquipiers dépendants les uns des autres en ce qui concerne le travail à accomplir en commun),
- amener chaque élève à se sentir responsable de son apprentissage et de celui de ses coéquipiers,
- développer chez les élèves les *compétences sociales* nécessaires à des échanges de qualité au sein du groupe

• évaluer, *discuter les processus de groupe* en vue d'améliorations.

Ces principes ont donné lieu à d'innombrables méthodes et ouvrages. De plus, l'approche propose des moyens de favoriser des apprentissages efficaces aussi bien sur les plans cognitif que social en réaffirmant un certain nombre de valeurs (entraide, confiance, respect, etc.) et en utilisant tous les moyens à disposition pour favoriser des interactions constructives entre élèves (jeux de coopération, conseils de coopération, médiation par les pairs, etc.)⁴.

Une formation d'enseignants... en coopération

Cet été à Jongny sur Léman, près de 70 enseignants romands ont consacré quelques jours de vacances à réfléchir ensemble à la mise en œuvre de la pédagogie coopérative au cours d'une université d'été organisée par le syndicat des enseignants romands. Ces enseignants ont expérimenté des activités de coopération : activités de connaissance de soi et des autres, travail sur des concepts théoriques, rencontres permettant de faire le point sur les apprentissages de chacun, planification en équipes d'activités de coopération à proposer aux élèves en classe : divers types de groupes et d'organisation au sein de ces groupes ont été mis en pratiques. Et puis, en parallèle avec ce travail en équipes, les temps d'activités individuels, les moments d'échanges en plénière, les vidéos et les exposés ont complété la panoplie des moyens mises en œuvre. En «coopérant pour apprendre», les enseignants ont été modestement incités à «apprendre à coopérer» (réflexions sur les processus au sein des équipes de travail, développement d'une compétence sociale au travers d'activités d'apprentissage spécifiques,...). Certains de ces enseignants ont choisi de poursuivre la coopération : les petits ruisseaux forment les grandes rivières⁵... et puis l'océan... l'océan de nos utopies d'hier... qui constituent les réalités d'aujourd'hui... l'océan sur lequel vogue un magnifique défi : développer d'un même geste une culture de paix et des apprentissages scolaires efficaces.

Yviane Rouiller Barbey

NOTES

¹ cf. aussi Girard (1765), Pestalozzi (1746-1827) guidés par les thèses de Rousseau qui développent l'enseignement mutuel, Decroly, Cousinet, Claparède, qui favorisent une pédagogie du sujet plutôt que de l'objet.

² particulièrement encouragée par le gouvernement au Canada dans les années soixante pour résoudre les problèmes éthiques et de violence.

³ principes proposés par Johnson, D. W., Johnson, R. T., & Holubec, E. J. (1994). *Cooperative learning in the classroom*. Alexandria, VA: Association for Supervision and Curriculum Development.

⁴ Pour de plus amples informations, voir p.ex. : Abrami, P. C., Chambers, B., Poulsen, C., De Simone, C., d'Apollonia, S., & Howden, J. (1996). *L'apprentissage coopératif: Théories, méthodes, activités*. Montréal: Les Editions de la Chenelière.

Howden, J., & Kopiec, M. (2000). *Ajouter aux compétences: Enseigner, coopérer et apprendre au post-secondaire*. Montréal-Toronto: La Chenelière/McGraw-Hill.

⁵ et puis les petits groupes d'enseignants forment des réseaux... et les réseaux forment les grands mouvements...cf. par exemple le réseau AdeCole (Association pour le développement de la Coopération à l'école), pour plus d'informations contacter yviane.rouiller@pse.unige.ch.

Soirée jeux au CMLK



autour du jeux de plateau
coopératif T'chang

jeudi 24 janvier dès 20h00

Inscription bienvenue, mais
sans obligation.

«Service viril ? Service civil !»

Pour rompre avec l'idée qu'un homme sans arme n'en est pas un

Le billet de la page 2 aura certainement titillé votre curiosité. Que peut bien cacher notre nouvelle campagne de promotion, lancée par le CMLK, avec le soutien d'autres permanences de service civil ? Nous dévoilons ici l'intégralité de l'illustration « Service civil ? Service viril ! » et quelques explications.



Le service civil étant encore mal connu des jeunes, et souvent confondu avec la protection civile, nous voulions montrer par une image forte qu'il représente désormais une stimulante alternative à l'armée. Le choix entre les deux formes de service n'est certes pas encore libre, loin de là, mais l'image indique que cela vaut la peine de bien choisir ! C'est une image à lire au second degré, qu'on aura envie de montrer à un copain parce qu'elle nous aura fait rire.

Voici donc un beau jeune homme nu, plutôt passif en militaire, mais débordant d'énergie en civiliste ! A travers cette image provocatrice, nous avons voulu remettre en question le lien convenu entre armée et virilité : « Tu seras un homme, mon fils, quand tu auras fait ton service militaire ! » Il n'y a pas si longtemps, quand les légionnaires des empires coloniaux sentaient encore bon le sable chaud et la chèvre lascive, les midinettes se pâmaient volontiers face aux poilus en uniforme. Pour être un

homme, un vrai, il fallait avoir « fait son armée ». L'entraînement des unités spéciales, des « durs de durs » comme les Marines américains, exacerbait encore ce lien machinal entre l'armée et une virilité résolument macho, par l'usage systématique d'injures sexistes à l'encontre de ceux qui montraient des signes d'émotion et de sensibilité – couramment taxés de mauviettes, femmelettes, chochottes, fillettes ou gonzesses.

Mais les temps changent. Les vertus réputées viriles, comme l'énergie et le courage, se retrouvent désormais tout autant, voire davantage, du côté des militants des droits humains qui se battent par des moyens non-violents, que du côté des militaires qui, par contraste, cherchent à se planquer derrière des armements hyper-sophistiqués. C'est la fameuse doctrine du « zéro mort », utilisée contre l'Irak et la Serbie par la plus puissante armée du monde, celle des Etats-Unis. La stratégie de frappes aériennes

« chirurgicales » à haute altitude permet de frapper l'ennemi en minimisant les risques pour ses propres troupes... et ce sont les civils d'en bas qui trinquent par milliers, mais comme les caméras de télévision ne sont pas là pour le montrer, c'est comme s'ils n'existaient pas.¹

Est-il plus viril d'apprendre à trouser la peau de son prochain que d'apprendre à le soigner, comme le font les centaines de civilistes suisses qui travaillent en milieu hospitalier ? Est-il plus viril de détruire un village à coups d'obus que de le reconstruire ? Ce sont d'autres questions que souhaite poser notre nouvelle campagne d'information.

Le slogan « Service viril ? Service civil ! » témoigne aussi d'une réalité juridique qui nous paraît regrettable, et qui est totalement indépendante de notre volonté : alors que les femmes suisses peuvent faire un service militaire sur une base volontaire, elles n'ont pas le droit de demander à faire un service civil. Celui-ci est donc le seul type de service national à être encore exclusivement, désespérément masculin.

Extrait du dossier de presse réalisé par Roger Gaillard "1er octobre 2001 : le service civil suisse a 5 ans"

Recherchons

Verdina Grossi et Patrick Muttner sont à la recherche d'enregistrements sonores de discours de paix et de guerre faisant suite à au CD qu'ils ont créé sur les Lauréats du Prix Nobel. Un CD disponible au CMLK ou à acquérir gratuitement à l'UNESCO.

022/345.50.07 ou pmuttner@nobel-paix.ch

Une nouvelle campagne de promotion réussie !

L'illustration «Service viril ? Service civil!» a été imaginée en premier lieu pour créer une diapositive. La paternité en revient à l'équipe de la permanence de Fribourg à savoir, Bertrand Slavic, Blaise Curtenat, Jean-Luc Moulet, Lionello Zanatta et pour le graphisme à Laurent Kaeser. Comme support, nous avons également imprimé cartes-postales et autocollants et réédité une brochure d'information. Dévoilée le 1^{er} octobre lors d'une conférence de presse nationale, notre image a déjà connu un succès très appréciable. Nous avons osé utiliser une image, certes provocatrice, et avons réussi à relever le défi. En ville de Fribourg, nous avons déjà distribué plus de mille cartes-postales. Notre campagne a ainsi déjà fait ses preuves sur le terrain. Très appréciée, même si parfois controversée, elle permet d'introduire des dialogues très enrichissants. Le nombre de visites sur notre site Internet a connu depuis son lancement une grande affluence et plusieurs personnes ont commandé du matériel. Suite à un passage au téléjournal de

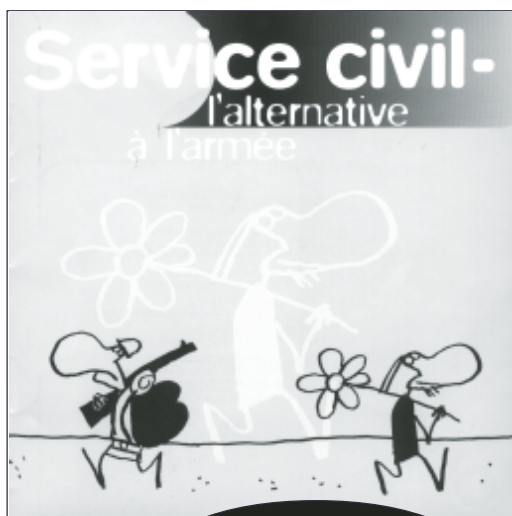


Stand tenu à Fribourg le 1er octobre

la TSR, une téléspectatrice nous a fait savoir combien notre action était nécessaire pour prévenir les violences telles que vécues le 11 septembre. Nous avons déjà perçu des montants importants de divers organismes pour financer cette campagne. Comme nous souhaitons faire passer notre diapositive dans un grand nombre de salles de cinémas suisses romands, nous continuons encore nos recherches de fonds. Sans oublier qu'une nouvelle dynamique s'est créée autour du CMLK. Plusieurs personnes et permanences de service civil ont contribué à la réalisation de cette campagne. De nouveaux liens sont nés et nous

en avons le cœur réchauffé. Sans oublier le pertinent dossier de presse réalisé par Roger Gaillard: un important soutien pour les secrétaires du CMLK. A prendre connaissance sur notre site Internet www.cmlk.ch. Des pages d'information expliquant comment procéder pour déposer une demande en service civil et sur la manière de l'effectuer sont désormais également accessibles. Un site devenu vivant grâce au précieux travail d'Olivier Lange. Mille merci à tous.

Sandrine et Anouk



Nouvelle édition actualisée

Pour soutenir la campagne de promotion lancée à l'occasion des 5 ans du service civil en Suisse, je souhaite recevoir :

- carte-postale "Service viril ? Service civil !"
- autocollant "Service viril ? Service civil !"
- brochure d'information "Service civil, l'alternative à l'armée"
- dossier de presse posant le bilan des 5 ans du service civil en Suisse
- bulletin de versement
- "Service civil: mode d'emploi" par Ruedi Winet, Fr. 22.- (port en sus)

Renvoyer à CMLK, Rte de Genève 52, 1004 Lausanne

Une loi restrictive et dissuasive

Le petit nombre de demandes d'admission au service civil a surpris tout le monde, à commencer par les autorités fédérales. Dans son message de 1994, le Conseil fédéral attendait jusqu'à 2700 demandes par an : nous en sommes loin. Du point de vue des permanences de conseil qui aident les requérants à préparer leur demande d'admission, ce phénomène s'explique en fait aisément. Le témoignage de la page suivante est aussi une des nombreuses illustrations.

Le service civil suisse a manifestement été conçu d'abord comme un simple programme d'occupation pour une minorité d'individus affligés d'une « conscience », programme permettant d'une part à ces malheureux de ne plus aller en prison et d'autre part à l'Etat fédéral de ne plus être épinglé par Amnesty International pour non-respect des droits humains. Il n'a donc pas été institué dans le but positif d'offrir à un grand nombre de jeunes la possibilité de se rendre utiles à la communauté autrement que les armes à la main. La durée du SC (une fois et demi celle du service militaire), le manque de souplesse, et les lacunes en matière d'information sont fortement dissuasives. De plus, les conditions à remplir (mise en évidence d'un grave « conflit de conscience » lors d'un véritable examen de ses convictions les plus intimes face à une commission d'admission) sont beaucoup plus draconniennes que dans les Pays voisins qui pratiquent encore la conscription obligatoire.

Ces mesures, justifiées par la crainte de réduire l'effectif de l'armée, et en consé-

quence d'affaiblir la capacité de défense de notre nation sont aujourd'hui dépassées. La nature des menaces qui peuvent peser sur une société comme la notre a profondément changé – comme l'a tragiquement montré l'attaque terroriste du 11 septembre 2001 sur les USA. Il n'y a en réalité plus de risques spécifiquement militaires au sens classique d'une possible invasion de notre territoire par un Etat étranger, comme l'a relevé en son temps la commission présidée par M. Edouard Brunner. La réforme Armée XXI tient compte dans une certaine mesure de cette nouvelle donne géostratégique, mais conserve des troupes, à notre sens, toujours surdimensionnées (effectifs de 120'000 hommes, réserve de 80'000 hommes), sans parler des dépenses somptuaires pour une « modernisation » qui rendrait notre armée « Otan-compatible ».¹

Seule une politique de sécurité profondément repensée peut mener notre monde fragile à une paix durable. Cette politique du XXIème siècle ne devrait pas s'appuyer uniquement sur l'utilisation ou la menace d'utilisation de la force militaire, mais aussi, et même surtout, sur le désamorçage « en

amont » de violents conflits potentiels que les injustices politiques et économiques exacerbent. Le service civil pourrait, devrait être l'un des instruments de cette nouvelle politique visant à établir une paix durable. C'est en tout cas la vocation que lui ont assignée les milieux pacifistes qui luttent depuis des décennies pour la promotion de moyens non-violents de résoudre les conflits.

Extrait du dossier de presse réalisé pour les 5 ans du service civil

NOTE

¹ L'acquisition prévue de nouveaux équipements high-tech n'empêche pas la perpétuation de vieux réflexes, comme un crédit de 1 milliard de francs pour des chars qui ne serviront probablement à rien.



**Question à 5 CHF :
L'armée au service
de Swisscom ou
Swisscom au service
de l'armée ?**

Trois mois de délai pour effectuer une période de service civil

Qu'est-ce que cela veut encore dire ?

Témoignage

Effectuer 450 jours de service civil, tout en devant continuer à gérer sa vie quotidienne, c'est long. C'est d'autant plus long que le service civil dure 1,5 fois le service militaire. Mis en relation avec le nouveau règlement apparu à la fin des années 90, c'est encore plus long. Celui-ci mentionne un délai de trois mois au minimum entre chaque affectation. Un point qui me laisse un goût amer dans la bouche, et qui de plus me paraît totalement indéfendable.

En juillet dernier, il me restait un peu moins de 9 mois de service, soit exactement 261 jours, à répartir sur deux établissements différents. Désireux de concilier ma vie familiale et mes études universitaires (dont les délais sont aussi à considérer), je devais bien m'organiser. Je pensais faire une première affectation avant Noël et la dernière dès mi-février. J'aurais alors été libéré de toute obligation de servir vers la fin du mois de juillet 2002, avec l'avantage de passer des vacances avec ma famille et terminer mon mémoire de licence. Beau projet s'il en est. Trop facile sans doute. J'aurais dû penser que le service civil, c'est finalement aussi l'armée : il faut en baver.

Dur d'effectuer son service civil

Alors que, au hasard de la conversation, je glisse mon de plan d'affectation à la responsable d'exécution pour le canton de Vaud et du Bas-Valais, elle m'annonce, et bien malgré elle, l'irrecevabilité de mon projet : il y a un délai d'attente de trois mois entre chaque affectation. J'avais effectivement reçu une lettre datée du 21 juillet 1999. Je la lis et la relis. Je ne suis pas dingue, l'organisation de mon temps d'affectation n'est pas contredite. Il y est bien fait mention d'un délai de trois mois, mais dans une même année. Et, si je ne me trompe pas, entre Noël et le mois de février, il y a ce que l'on appelle le Nouvel An, c'est-à-dire une fête symbolisant le passage d'une année à l'autre.

Je saute sur mon téléphone et appelle à nouveau l'Organe d'exécution. La même responsable me dit "C'est une erreur, c'est tout le temps !". Les trois mois de délai sont à considérer indépendamment du passage à une nouvelle année civile. Opiniâtre, j'accepte ses propos. J'ajoute néanmoins que cette fameuse lettre souligne que les affectations en lien avec la problématique de l'asile ne sont pas concernées. Or, il se trouve que l'établissement prêt à m'engager pour le mois de février 2002 travaille justement dans ce domaine. Réponse : "Ah mais ça non plus, ce n'est plus valable !". Donc, si je comprends bien, cette lettre n'a plus aucune valeur. L'apprenant au moment d'annoncer mon affectation, je suis assez content, puisqu'il est bien trop tard pour prendre des mesures me permettant de me retourner.

Le temps me prend la tête

De fait, la deuxième affectation pour laquelle je me suis déjà engagé pose problème. Il en résulte deux scénarios possibles :

A. Que même si l'établissement était d'accord de repousser mon engagement à la fin mars, mon affectation se finirait à la fin août. Puisque toute affection d'une durée inférieure à six mois ne donne pas droit à des vacances, je passe un été entier sans le moindre congé avec ma copine et nos enfants. C'est absolument inacceptable, voire absurde.

B. Que si je prévoyais une affectation plus courte afin de m'octroyer ces fameuses

vacances, il faudrait à nouveau attendre trois mois pour que je puisse effectuer un dernier mois de service. Une alternative dont l'immense avantage est de vivre trois mois supplémentaires sans revenu ! Dans ma situation, un bonus appréciable et très facile à gérer. Sans compter que mon obligation de servir se terminerait alors fin octobre, début novembre. Une période de fin d'année peu propice à la recherche d'un emploi. Et je ne dis rien sur le désagréable sentiment que les neufs mois qui me restaient à effectuer se transformeraient ainsi inexorablement en un chemin de croix de quinze mois.

Le service civil, un travail flexible ?

A l'origine, le service civil offrait la possibilité de s'acquitter de son devoir de servir selon un mode flexible. Vu les contraintes imposées, l'exécution du service civil semble davantage répondre au critère de flexibilité tant exigé des travailleurs et justifiant à peu près tous les mauvais traitements des salariés. Dès lors, je pose deux questions à nos administrateurs chargés de la réglementation du service civil (il ne doit pas y avoir beaucoup de femmes dans le domaine). "Messieurs, si vous étiez chefs d'entreprises, engageriez-vous une personne ayant encore du service civil à accomplir ou ne lui diriez-vous pas de revenir une fois libéré de toute obligation ? Ne pensez-vous pas, en toute bonne logique économique - me référant à cette sacrosainte logique libérale - qu'il soit beaucoup plus "rationnel" de gagner 1500 francs par mois à 20 ans qu'à 30 ans, avec deux enfants et un loyer ?".

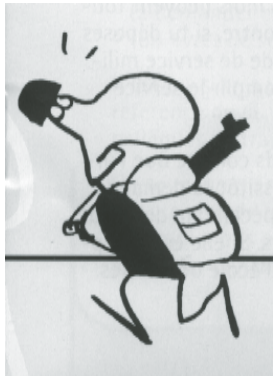
Vous allez probablement me rétorquer que le service civil est un choix. Alors mettons-le en relation avec les belles théories du choix rationnel, postulant que l'individu doit avoir les moyens d'envisager ses "coûts et bénéfices" ! Mon expérience montre bien que ce n'est pas le cas, puisque des informations primordiales ne sont pas à ma disposition. Soit la théorie est fautive, ce qui n'est pas un scoop, soit vous voulez qu'elle le soit et vous "nous" donnez les moyens nécessaires pour prendre nos décisions en toute connaissance de cause. En clair, repensez vite le règlement du service civil, il y a urgence !

Sébastien Theisen

Europe 2006 : la fin des armées de milice entraînera-t-elle la fin du service civil ?

Dans cinq ans, la majeure partie des Etats membres de l'Union européenne se seront dotés d'armées professionnelles. Dans ces pays, l'objection de conscience deviendra du coup obsolète. Avec quelles conséquences pour les sociétés dans lesquelles le service civil « de remplacement » joue un rôle précieux au service des plus démunis ?

La grande mutation est amorcée. Alors qu'en Suisse le principe de la conscription paraît encore inamovible, les pays membres de l'Union européenne sont de plus en plus nombreux à se doter de politiques de défense radicalement différentes. La chute du mur de Berlin et l'effondrement de l'URSS d'une part, les guerres en ex-Yougoslavie d'autre part, ont fait comprendre à la plupart de nos voisins que les conflits militaires encore possibles en Europe n'auront plus pour objet la défense d'un territoire national : en conséquence, l'institution du service militaire obligatoire, héritage du 19^e siècle, est devenue anachronique.



Dans une intéressante étude comparative publiée par la Fondation Heinrich Böll et le Bureau européen de l'objection de conscience (EBCO) à Bruxelles¹, Gerd Greune et Michela Lai font le point de la situation dans les pays de l'Union européenne. En résumé, depuis 1990, la Belgique et les Pays-Bas ont déjà aboli la conscription.² La France et l'Espagne l'aboliront au 1^{er} janvier 2002, l'Italie suivra en 2006. Etant donné que le Luxembourg, l'Irlande et le Royaume-Uni ont déjà de longues traditions d'armées entièrement professionnelles, cela signifie que dès 2006 huit pays de l'Union sur quinze n'appelleront plus leurs jeunes hommes à porter les armes.

Le choix d'une défense militaire professionnelle pose évidemment bien des questions, notamment celle du contrôle démocratique des armées de métier. Mais l'étude de l'EBCO s'intéresse à une autre conséquence de l'abolition de la conscription : les « dommages collatéraux » de ce choix sur les services civils de remplacement européens. Dans la plupart des pays, les objecteurs accomplissant un service civil ne dépassent pas 3 à 5% des jeunes en âge de servir, de sorte que le service civil n'a pas un fort impact sur la société. Mais le nombre de civilistes a fortement augmenté en Autriche (10%), en Italie (40%) et surtout en Allemagne et en Espagne (plus de 50%).

Dans ces pays, les hôpitaux, les EMS, les services sociaux, les institutions culturelles et une myriade d'organismes à but non lucratif ont pris l'habitude de compter sur des civilistes comme main d'œuvre motivée et bon marché – ceci parfois pour améliorer leurs prestations, mais aussi, plus banalement, pour pallier au désengagement des Etats sur le plan social. Le service civil a ainsi permis de limiter les dégâts de certaines « restructurations » à la hussarde, ce qui du point de vue des syndicats lui confère un rôle ambigu.

En Allemagne, ainsi, le secteur de la santé dépend de la main d'œuvre bon marché que représentent les civilistes à un point tel que cela représente un obstacle à l'abolition de la conscription. On sait aussi que l'apport des civilistes comme « outils d'intégration » dans le cadre de la réunification a été un argument de poids contre l'option d'une armée professionnelle. Paradoxalement, la vitalité sociale du service civil allemand contribue donc à maintenir, outre Rhin, la tradition obsolète du service militaire obligatoire.

En Italie et en Espagne, la disparition programmée de plus de 100'000 objecteurs par année pose de sérieux problèmes aux associations qui avaient l'habitude de les employer en tant que civilistes. En conséquence, ces deux pays ont concocté, assez hâtivement, de nouvelles législations visant à conserver sur une base volontaire un service civil qui soit suffisamment attractif pour les jeunes, notamment en termes d'expérience de vie et de formation professionnelle. Cette formule d'un **service civil volontaire** a été choisie de préférence à l'option d'un service national obligatoire, soit militaire, soit civil, prôné notamment par Caritas en Italie. « L'abolition du service alternatif signifie la perte d'une importante expérience sociale et citoyenne pour les jeunes, et d'une importante ressource sociale pour la communauté », regrette Caritas.

L'étude de l'EBCO donne la parole à de nombreuses associations qui, dans l'ensemble, se rallient au choix d'un service civil volontaire. A terme, selon les auteurs, ces services devraient être internationalisés dans le cadre d'un service volontaire européen, pour favoriser la compréhension de cultures et de sociétés différentes. Enfin, il serait souhaitable d'établir un Corps civil européen pour former les jeunes à la prévention des conflits.

Roger Gaillard

NOTES

¹ "European Union without Compulsory Military Service. Consequences for Alternative Service", De Gerd Greune et Michela Lai. EU-Study Papers No 1. Edité par la Fondation Heinrich Böll, rue le Titien 28, Bruxelles. Disponible au CMLK, cote BR 1741.

² Plus précisément, la conscription a été « suspendue » dans ces deux pays, et pourrait donc être réintroduite en cas de crise majeure.

La permanence de Zurich fête ses 20 ans

Difficile d'accéder à l'information, pas toujours évident de déposer une demande en service civil, dont l'exécution peut s'avouer pénible. Le soutien des différentes permanences demeure nécessaire. La permanence de Zurich continue de faire ses preuves.

Il y a 20 ans, le premier novembre 1981, la première permanence professionnelle de conseil à l'objection de conscience entrain en fonction à la Köchlistrasse à Zurich, où Ruedi Hotz, assistant social, devenait le premier conseiller aux objecteurs de conscience. Il était pour ainsi dire le seul « Objecteur professionnel » en Suisse, bien que, depuis 1964, quelques consultations volontaires avaient déjà été données. Lourde tâche que de « conseiller toutes les personnes ayant un problème quelconque avec l'armée ».

Depuis, la permanence n'a pas énormément changé. Ce qui a par contre changé, c'est le contexte politico-social dans lequel s'effectue ce travail. Au moment de la création de la permanence, l'armée était une vache sacrée, et l'ouverture de la permanence fut à l'époque considérée comme une trahison, et fut même soumise à une intense surveillance policière. Grâce à l'initiative du GSSA de 1989 et à l'introduction du service civil en 1996, l'intérêt porté aux activités de la permanence a été grandissant : le nombre de consultations, qui s'élevait en 1981 à 67 par mois a passé en 20 ans à 340, soit 5 fois plus. En 20 ans, la permanence de Zurich a dispensé plus de 28'000 conseils.

Elle exerce maintenant une fonction centrale pour la Suisse-à-àlmanique, où elle effectue un important travail de publicisation. Ses ouvrages pour objecteurs ont eu un grand succès, et ils ont même été traduits en français et en italien. Depuis cinq ans, la homepage

www.zivildienst.ch suscite un intérêt croissant, et elle attire plus de 9000 visites par mois. Le travail de la permanence est aujourd'hui partagé entre 4 collaborateurs à temps partiel et une quinzaine de volontaires, la direction était assurée depuis 15 ans par Ruedi Winet. Elle vient cependant d'être restructurée le premier novembre: Ruedi Winet est ainsi devenu responsable des secteurs Internet, relations publiques et politiques alors que le nouveau codirecteur Peter Dörflinger a pris en charge le conseil et le domaine international. Pour fêter dignement l'anniversaire de la permanence, plusieurs événements auront lieu en janvier, tels qu'une fête et un service religieux à l'Eglise St-Jacob.

La permanence de Zurich



Au CMLK
Fr. 22.- (port en sus)



Ruedi Winet

Les pays sans armée sont une réalité

La non-militarisation est une réalité qui mérite d'être connue et étudiée. C'est dans ce but qu'a été créée l'APRED, l'Association pour l'étude, le respect et la promotion de la démilitarisation et de la non-militarisation. Une association à notre service pour des conférences, mandats et expertises sur le thème.

Grâce à l'ouvrage de Christophe Barbey venant de paraître (La non-militarisation et les pays sans armée : une réalité, APRED, Ed. Pour de Vrai, Flendruz, 2001) une vision détaillée de ce phénomène dans le monde nous est proposée. Par une liste des pays jouissant déjà de cette situation et par une description de quelques processus de démilitarisation, l'auteur montre que la paix est possible même sans armée. Il montre aussi que les pays sans armée (et d'autres acteurs de la scène internationale) sont capables de développer des politiques de paix et de transformation des conflits à même de prévenir la violence et donc de préserver au mieux les populations et l'environnement.

Ce livre nous apprend, au travers d'exemples précis, que la non-militarisation est loin d'être un phénomène marginal et que ses avantages sociaux sont extrêmement nombreux.

AH

En vente à la librairie
du CMLK,
Fr. 14.- (port en sus)

Pour soutenir l'APRED (devenir membre, commander le rapport 2001, faire un don CCP 17-625072-7), contacter directement Christophe Barbey, 1839, Flendruz

079/524.357.4

secrétariat@démilitarisation.org
www.demilitarisation.org

Conférence pour les 20 ans de PBI

Comment construire la paix de demain ?

Pour fêter ses 20 ans d'existence, PBI (Brigades de Paix Internationales) a organisé les 26 et 27 octobre derniers une conférence internationale à cheval sur l'Allemagne et la Suisse, près du Lac de Constance. Compte-rendu de deux journées riches en réflexions.

Un pont qui relie des victimes de violations des droits humains à la communauté internationale, telle était la manière choisie par le sculpteur suisse Herbert Jericke pour représenter le travail de PBI. Un pont intitulé «Manifeste contre la violence», qui - lors d'une action symbolique dans la lumière automnale de Constance - a incarné l'espoir de paix des quelque 250 participantes et participants à cette conférence internationale. C'était aussi un pont, aérien ou ferroviaire celui-là, qui avait permis à ces personnes de plus de 50 nationalités différentes de se retrouver pour parler des interventions civiles pour la paix, à l'invitation de PBI.

Protéger les défenseurs des droits humains

Depuis deux décennies en effet, PBI fait un travail de pionnier dans le développement de nouvelles méthodes pour la protection des droits humains et la résolution non-violente des conflits. La conférence internationale était l'occasion de partager ces méthodes et d'échanger des idées sur leur efficacité, la façon de les améliorer, etc. Le vendredi 26 octobre, des intervenants de qualité se sont penchés sur les défis actuels en matière de protection des communautés de déplacés et des défenseurs des droits humains dans le monde. Ainsi, Kerrie Howard, coordinatrice du programme pour les défenseurs des droits humains au secrétariat d'Amnesty International à Londres, a insisté sur la nécessité de trouver de nouvelles méthodes pour protéger ceux et celles qui risquent leur vie pour défendre les droits des autres. Les protections mises en place par les gouvernements (bureaux blindés, cours de self-défense, gardes du corps armés, etc.) ne sont pas efficaces si elles ne sont pas accompagnées d'une réelle volonté politique de protéger ces person-

nes. Un constat confirmé par Alirio Uribe Muñoz, avocat colombien et vice-président de la Fédération internationale des droits de l'homme, régulièrement accompagné par PBI lorsqu'il se trouve à Bogota en raison des menaces qui pèsent sur lui: «Je prétends que la politique du gouvernement colombien est ambiguë, que malgré l'argent investi dans le blindage des portes de nos bureaux, il ne cherche pas vraiment à nous protéger. Si je peux poursuivre mon travail aujourd'hui, c'est à PBI que je le dois, et à son accompagnement permanent».

la paix avec des bombes»: la paix ne passera que par la reconnaissance d'un Etat palestinien, le retrait des troupes occidentales des pays arabes, la levée des sanctions contre l'Irak et l'exigence de structures démocratiques dans les États.

A la question d'un Africain qui remettait en cause l'universalité de la Déclaration des droits de l'homme rédigée par des nations colonisatrices, Pablo Romo, mexicain et promoteur général de Justice et Paix, a répondu qu'il fallait défendre le droit des populations à choisir leurs droits



Une table ronde (de g. à d. Lyn Adamson, PBI; Ernst Pierre, Haïti; l'ambassadeur Peter Maurer, DFAE)

Les attentats ont plané sur la conférence

Le célèbre chercheur norvégien pour la paix, Johan Galtung, était également de la partie à Constance. Vu la crise mondiale actuelle, il a tout naturellement mis l'accent sur l'Afghanistan, en condamnant les bombardements américains, impuissants selon lui à résoudre le problème du terrorisme. Pour Johan Galtung, «on ne fait pas

et à les faire connaître, sans forcément chercher à leur imposer notre propre vision des droits humains.

Comment reconstruire la paix?

Sur le thème de la reconstruction des sociétés civiles dans des régions en conflit, Claudette Werleigh, ancienne Première ministre d'Haïti et aujourd'hui directrice du programme de résolution des conflits auprès



Une sculpture réalisée par Herbert Jericke pour PBI

de l'Institut Vie & Paix en Suède, a rendu hommage à la capacité de PBI de s'adapter à des situations changeantes: «Je faisais partie de ceux qui ont appelé PBI à l'aide après le coup d'Etat en Haïti. Quand les volontaires sont arrivés, la situation avait changé, mais ils ont su s'adapter à nos besoins. Dans n'importe quel conflit, il y a des hommes et des femmes qui luttent pour la paix. Il faut essayer de les identifier et de les appuyer; cela ne sert à rien d'apprendre aux gens à faire la paix, il faut partir de leurs propres expériences de résolution des conflits.» Une opinion que partage Jürgen Störk, membre suisse du Conseil international de PBI, qui a rappelé que le travail des Brigades de Paix Internationales consiste non pas à faire la paix, mais à créer un espace pour la paix.

Moment poignant lors de cette conférence, le discours de Sulak Sivaraska, un Thaïlandais qui a participé à la fondation de PBI il y a 20 ans. Emu de voir tant de personnes réunies autour de l'organisation qu'il avait contribué à créer, ce bouddhiste convaincu a insisté sur le fait que la paix n'est pas l'absence de guerre, mais bien un processus actif de communication et de partage des ressources. Sa conclusion en forme de question restera sans doute dans tous les esprits: «Comment faire la paix si nous ne sommes pas en paix avec nous-mêmes?».

Partager les ressources avant tout

Le partage entre riches et pauvres était aussi le thème central de l'intervention d'Helena Cobban, journaliste et écrivaine américaine: «Pouvoir vivre en sécurité dans son pays et imaginer d'intervenir dans d'autres régions, c'est un privilège magnifique, mais aussi une responsabilité. Nous, dans les pays riches, nous devons nous battre contre cette culture militariste et économique autiste. Nous devons apprendre à connaître la culture des autres. Après cela seulement nous pourrions penser à intervenir dans d'autres pays.» Cette journaliste qui a couvert la guerre du Liban cherche depuis quelques années des alternatives à cette guerre qu'elle hait tant. Selon elle, une possibilité serait de profiter de l'expérience de PBI pour créer une force d'intervention pour la paix, composée de milliers de femmes et d'hommes à travers le monde. Mais «peut-on vraiment imposer la paix... par la force?», a fait judicieusement remarquer une pacifiste allemande à la fin du débat...

Ateliers sur les interventions pour la paix

Le samedi 27 octobre, plus d'une centaine de participants répartis en quatre groupes ont réfléchi ensemble sur la manière d'améliorer l'efficacité des interventions civiles

pour la paix. Difficile de résumer ici le contenu de ces échanges souvent intenses (pour plus de détails (en anglais!) sur ces ateliers, vous pouvez consulter le site Internet de PBI: www.peacebrigades.org/conference).

Dans l'ensemble, la plupart des participants, généralement membres d'organisations qui travaillent dans les domaines de la paix, du développement ou de l'humanitaire, se sont retrouvés sur la nécessité d'établir une relation de confiance entre le personnel international et les militants locaux, de partir des expériences locales pour trouver des solutions efficaces et enfin sur la nécessaire collaboration entre les organisations internationales, souvent voulue mais rarement effective.

A l'issue de ces deux journées, une fête haïtienne a réuni les membres de PBI à l'occasion de la sortie d'un livre retraçant l'expérience de l'organisation en Haïti, de 1995 à 2000. Au programme: rhum, musique et danse pour ne pas oublier que dans tout type d'engagement, les moments de détente sont aussi importants!

*Manon Schick,
coordinatrice PBI Suisse romande*

▼ Requiem pour les morts de Santo Domingo

On respire : un grand avion est tombé aux USA mais ce n'était pas un nouvel attentat, juste un accident. Et plus de la moitié des 260 morts étaient des travailleurs qui rentraient chez eux, dans la République Dominicaine.

De pauvres gens, pour lesquels on a pas cru bon de dépenser une parole. Ou mieux, les assureurs des états-unis se sont félicités de ne pas avoir à payer pour eux des primes aussi élevées que pour les citoyens américains. Les gens des Caraïbes valent si peu. Mères, femmes, enfants qui n'aurez pas de « support psychologique » et dont la souffrance a été étouffée par le bruit et la fureur du monde, cette pensée est pour vous.

Violetta

Formation

▼ Programme annuel de formation à la résolution non-violente des conflits (PBI, MIR, CMLK)

Vu le succès rencontré, deux modules ont déjà pu être dédoublés. Il reste encore quelques places.

■ Mes attitudes face au conflit

Chacun-e de nous a sa ou ses manières propres de réagir en cas de conflit, en fonction de son histoire, de son caractère, etc. Une journée pour aider à déterminer ses "habitudes", à vérifier si (et quand) elles sont adaptées, et à exercer des "attitudes de rechange" pour le cas où elles ne le sont pas.

Avec Fernand Veuthey et Frédérique Rebetez
Egalement dimanche 13 janvier 2002

■ L'action non-violente

L'action non-violente prolonge la résolution non-violente des conflits proprement dite lorsque tout dialogue est impossible; elle vise justement à permettre ce dialogue, en modifiant le rapport de forces dans le conflit. Nous étudierons des outils d'analyse soigneuse de la situation problématique et l'élaboration d'une stratégie d'action non-violente.

Avec Philippe Beck et Fernand Veuthey
Egalement dimanche 24 mars 2002

Salle (Lausanne) et conditions restent inchangées. Inscriptions pour ces deux nouvelles rencontres, auprès de Rolf Keller, 031/771.27.43.

▼ Observateurs et observatrices recherché-e-s

PBI (Peace Brigades International) et CORSAM (Coordinacion Suiza para el Apoyo a los Campamentos Civiles por la Paz en Chiapas/México) recherchent des observateurs/trices des Droits Humains.

Après avoir suivi une formation, les volontaires sont envoyés comme observateurs internationaux dans des régions de conflits. CORSAM cherche des volontaires à partir de 22 ans pour le Chiapas (engagement de 2 mois) et PBI des volontaires à partir de 25 ans pour la Colombie, le Mexi-

que, et l'Indonésie (engagement 1 an). La présence d'observateurs/trices garantit aux activités pacifiques locales une attention internationale.

Prochain séminaire de préparation pour CORSAM, 8-10 février et 1-3 mars 2002 (cycle de 2 weekend)

Informations et inscriptions auprès de CORSAM : 01/272.27.88
corsam@bluewin.ch
www.dataway.ch/~corsam

Pour PBI : 021/617.07.60
pbilausanne@worldcom.ch
www.peacebrigades.org

▼ Formation à la médiation

■ AsMéd-VD propose un module de sensibilisation à la médiation, avec date à choix. Une occasion de comprendre "comment ça marche", de se tester dans la peau d'un médiateur ou d'une médiatrice, de s'informer sur la médiation dans le canton de Vaud.

Samedi 26 janvier 2002 à Yverdon ou 9 février 2002, de 9 à 17h

Animation : Philippe Beck

Inscription : en versant Fr. 60.- (non remboursables) au CCP 10-33016-7, AsMéd-VD, Lausanne, en indiquant Yverdon ou Lausanne + votre adresse précise.

■ Le programme 2002 de l'AsMéd-GE n'est pas encore fixé, mais il y aura de toute manière des journées d'introduction et une formation de base se déroulant sur 40 heures suivies.

Pour les intéressé-e-s : Catherine Terretaz Favre, 076/582.34.73.

▼ Violence, mieux comprendre et faire face

La violence est-elle une fatalité inéluctable? Les dramatiques événements survenus récemment tant aux USA qu'en Suisse nous interpellent. Ce cours propose de mieux comprendre ce phénomène, en s'intéressant à ses composantes humaine, sociale, historique, religieuse, ... Une table-ronde réunira des personnes confrontées à différents types de violence. Il s'agira aussi de mettre en pratique un outil de plus en plus utilisé dans la gestion des conflits, la médiation.

Animation : Juan Ballesteros, Pierre de Salis, Marlyse Gehret, Pjotr Haggenjos, Marc Thiébaud et Jean Denis Renaux.

Dates et lieu : 7, 14 et 21 mars 2001, CPLN, Maladière 84, Neuchâtel, de 19h30 à 21h30.

Inscription : Université populaire, CCP 20-5508-1, en précisant votre adresse, no de téléphone, titre du cour et son no 28 : la violence (Fr. 50.-/personne).

▼ Un plus pour les associations ou organismes vaudois.

JV propose des formations pour toute personne dès 18 ans qui encadre des activités de jeunesse dans le canton de Vaud.

■ Formation de base du 26 au 28 avril 2002 avec pour but de sensibiliser à la prévention primaire et d'aborder le thème des dépendances par le jeu (Fr. 25.- pour les membres de JV et 50.- pour les non membres).

■ Formation continue le 1er mars 2002 pour échanger sur l'animation des jeux JV et explorer un thème de réflexion particulier (Fr. 10.- pour les membres et Fr. 20.- pour les non membres).

JV est la version vaudoise de "Voilà", un programme national de prévention des dépendances et de promotion de la santé.

Information : 079/672.84.69, jv@voilà.ch



Nouvelles acquisitions

▼ Cessez d'être gentil, soyez vrai !

Thomas d'Ansembourg, Les éditions de l'Homme, 2001, 249 pages (Cote 301.632 DAN)



Sous-titré « Être avec les autres en restant soi-même », ce livre est agréable à lire et bien construit. C'est à partir du vécu de l'auteur (entre autres lors d'expéditions au Sahara avec des jeunes en difficulté) et de nombreux exemples tirés de la vie quotidienne que nous apprenons progressivement à écouter, à s'écouter, à se responsabiliser, à demander, à négocier, en bref à se relier aux autres.

Ce nouveau livre sur la communication non-violente, méthode de Marshall Rosenberg dont l'auteur est un élève, est un heureux et utile complément aux matériaux existants. Et surtout, ce qui me plaît beaucoup, c'est cette simplicité dans la quête du bonheur : « Il y a plus de joie à tenter de résoudre nos conflits qu'à réussir à les aggraver ». Et l'authenticité : « en mettant sur papier [...] ce qui s'apprend en fait en se vivant en ateliers ou en séminaires par l'expérience des jeux de rôles, les temps d'intégration, l'écoute des émotions, les retours, les silences et la résonance du groupe, je prends le risque que le processus paraisse gentiment utopique à certains ».

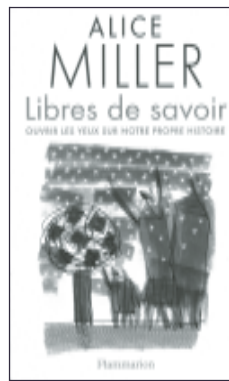
▼ Women Building Peace

Campagne de «International Alert», 2001, (Cotes : BR 1768 & BR 1769)

Voici toute une série de documents sur le rôle des femmes dans la construction de la paix « depuis le conseil de village jusqu'à la table de négociations ». Une brochure étudie plus particulièrement le rôle des médias. D'autres documents font suite à la plate-forme créée à Beijing et à la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations Unies.

▼ Livres de savoir : Ouvrir les yeux sur notre propre histoire

Alice Miller, Flammarion, 2001, 198 pages (Cote 370.19 MIL)



Alice Miller (78 ans) nous propose encore une fois de lutter contre les violences infligées aux enfants. Elle témoigne du refus de prendre position clairement de la part des institutions civiles et religieuses, des politiciens et du pape, des philosophes et théologiens, même de certains psychiatres. Elle explique la difficulté à affronter les souvenirs des premières violences subies. Par exemple un homme est mis « hors de lui » par les coups que sa femme donne à leur enfant ; il veut alors se renseigner sur ce qu'elle a vécu enfant. Alice Miller interprète : « ainsi il se soustrait à ses émotions au lieu de les ressentir et les exprimer (...) Comment a-t-il lui-même vécu les raclées de son père ? »

L'importance du « témoin éclairé » qui permet l'expression des sentiments refoulés me fait penser à tout le travail d'écoute qui se fait dans le domaine de la médiation□ : l'écoute empathique de l'autre, sans jugement, sans peur de nos propres émotions liées à l'enfant.

Michel Mégard

Nous avons reçu

▼ Géopolitique de la paix démocratique

Arnaud Blin, Ed. Descartes & Cie, 2001, 233 pages (Cote 327 BLI) - «Cet essai bouscule bon nombre d'idées reçues sur les lois qui gouvernent la politique des nations».

▼ Les religions dans la construction de la Paix

Dossier de fiches d'expériences, coord. par Claire Launay, Documents de travail n°121 des Ed. Charles Léopold Mayer, 144 pages (Cote BR 1760) - 49 fiches.

▼ Armes légères

Clés pour une meilleure compréhension, Dossier du GRIP, 1998, 23 pages (BR 1759).

▼ Mondialiser la Paix !

Propositions du Mouvement de la Paix, 2001, 24 pages (Cote BR 1757) - Prépare le débat sur la loi de programmation militaire 2002-2008 en France.

▼ Migrantes : La médiation nœud de l'insertion

Dossier de «Repère social», No 26, avril 2001, pages 9-17 (Cote BR 1756).

▼ Anarchisme

«Intervalles» revue culturelle du Jura bernois et de Bienne, No 59, printemps 2001, 127 p. (Cote 335.83 INT).

▼ Violence à l'école : Des brimades aux armes : Le rôle de l'alcool et des drogues illégales

Résultat d'une enquête réalisée en Suisse en 1998 auprès des écoliers et des écolières âgés de 12 à 15 ans, ISPA, 2000, 15 p. (Cote BR 1764).

▼ No alternative ? : Nonviolent responses to Repressive Regimes

Ed. by John Lampen, William Sessions Limited, 2000, (Cote 301.632 NOA) - Efforts pour la paix, institutions internationales.

▼ Facing death

Diana Lampen, Imprint Systems Ltd, 1996, (Cote 150 LAM) - Un très beau texte sur nos attitudes face à la mort.

Autres acquisitions

▼ **La fermeture à l'amour** : Un défi pratique posé à la théologie, Lytta Basset, Labor et Fides, 2000, (Cote 248 BAS)- Consentir à une déconstruction de l'idéologie de l'amour.

▼ **Le Réfractaire, Jean-Louis Cornuz**, Ed. Rencontre, 1964, (Cote 840 COR) - Le parcours d'un jeune romand des années '30 qui finit par refuser de participer à la guerre (roman).

▼ **Construire la paix sur le terrain** : Mode d'emploi : Concepts, outils d'analyse, conseils pratiques ... pour tous ceux qui s'engagent sur le front de la paix, Ed. GRIP et Complexe, 2000, 421 pages (Cote 301.6 CON).

▼ **Relations et jeux de pouvoir**, Jean-Jacques Crèvecoeur, Ed. Équinoxe 21, 1999, 540 pages (Cote 150.194 CRE) - «Le livre de référence sur le pouvoir et la manipulation».

Dons

▼ **Bon voisinage** : Edmond Privat et Romain Rolland : Lettres et documents, Pierre Hirsch, A la Baconnière, 1977, Cahiers suisses Romain Rolland, 230 p. (Cote 920 ROL HIR) - Magnifique correspondance.

▼ **Directives : Concernant la conduite à tenir en cas de soupçon ou de certitude d'un abus sexuel au sein des U. C. Suisses**, Unions chrétiennes suisses, [2000?], 39 p. (Cote BR 1761).

▼ **Etwas Sinnvolles tun : Handbuch zum Zivildienst**, Ruedi Winet, Limmat Verlag, 1998, (Cote 355.222 WIN).

▼ **«Moi, raciste !?»**, Commission européenne, 1998, 31 p. (Cote BR 1767) - Bande dessinée & documents, pour les ados.

▼ **Outils contre la violence**, « Approches » numéro 181 de juin 2001, Fédération suisse des femmes protestantes, 16 p. (Cote BR 1770) - dont un excellent article de Martine Bovay sur les adolescents.

▼ **Un merveilleux malheur**, Boris Cyrulnik, Ed. Odile Jacob, 1999, 238 p. (Cote 150.194 CYR) - Sur la « résilience » où l'on s'émérveille de rencontrer des enfants qui triomphent de leurs malheurs.

▼ **La violence**, Jean-Marie Bigeard, Larousse, 1974, Coll. Idéologies et sociétés, 127 p., (Cote 301.633 BIG) - Quarante citations tirées de la littérature mondiale.

▼ **«What if's» in peer mediation**, Diana and John Lampen, The Hope Project, 2001, (Cote BR 1763) - Médiation scolaire.

▼ **Conflict-Busters : The Young People's Guide to Mediation in Schools**, John Lampen, The Hope Project, 1994, (Cote BR 1766) - Médiation scolaire.

▼ **The Peace Kit : Everyday peace-making for young people**, John Lampen, Quaker Home Service, 1992, 63 p. (Cote 370.114 LAM)

▼ **The Gospel of Peace : The Biblical basis of pacifism**, John Lampen, Fellowship of Reconciliation, 1995, 23 p. (Cote BR 1762).

Intervention civile de paix

Les 26 et 27 octobre dernier, le Comité français pour l'Intervention Civile de Paix (ICP) et l'Institut de recherche sur la résolution Non-violente des Conflits (IRNC) organisaient un colloque à Paris sur le thème "Intervention civile : une chance pour la paix". L'écho de Michel Monod qui s'est rendu sur place.

La loi française sur le Service national de 1997 prévoit à côté du service militaire un service national de caractère civil. S'offre ainsi à des volontaires, femmes et hommes, la possibilité de s'engager au sein de l'Intervention Civile de Paix. Une alternative qui renvoie à ce que l'on nomme généralement le Service Civil de Paix.

L'Intervention Civile de Paix peut être effectuée dans la coopération technique pour l'aide au développement ou avec des organismes humanitaires. Plus récemment, depuis le 14 mars 2000, la loi autorise également le financement des volontaires qui participent à des actions en faveur des droits de l'Homme et de la démocratie. Deux volées, encadrées par l'IFMAN, se sont déjà formées. Ces volontaires se tiennent à disposition d'organisations pour la paix travaillant dans des zones de conflit. Des objecteurs de conscience autrichiens ont déjà effectué leur service civil en Ex-Yougoslavie dans le cadre de projets portant sur l'application des droits de l'Homme. Dans ce même but, des objecteurs italiens et espagnols y ont créé des projets en collaboration avec des organisations locales. Le projet "Balkan Peace Team" à Mitrovica, aujourd'hui dénommé "Equipes de Paix dans les Balkans", a été repris par le Mouvement pour une Alternative Non-violente en collaboration avec des partenaires locaux pour favoriser des rencontres entre jeunes albanais et goranis (Serbophones musulmans).

Cet élan en faveur des minorités, de la démocratie et des droits de l'Homme est également une préoccupation de l'ONU. Des jeunes sont envoyés à l'étranger dans le cadre des Volontaires pour les Nations Unies. Ils reçoivent une formation appropriée et travaillent, entre autres pays, au Cambodge, au Timor oriental et au Kosovo. Sont également envoyés par l'OSCE (Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe) aussi bien des observa-

teurs pour des élections que du personnel pour le rétablissement de la justice, pour le domaine sanitaire ou pour l'enseignement, en particulier au Kosovo. Ces volontaires sont placés sous l'autorité d'un Haut Commissaire pour les droits de l'Homme et sont amenés à suivre des stages de formation complémentaire organisé par l'OSCE. Pour des projets de reconstruction, l'Union Européenne s'adresse aussi à des volontaires.

Le débat a permis de ressortir la difficulté que connaissent les organisations pour la Paix de se faire entendre des milieux gouvernementaux. Une réalité que vit aussi bien la France que l'Allemagne, l'Angleterre, la Belgique ou la Hollande. Il existe une attention polie facilitant les rencontres ou l'octroi de subventions pour des cours et, pouvant aller jusqu'à des actes de présence à des colloques. Pour des missions de confiance, des fonds importants ne sont pas accordés. Dans les zones de conflit le gouvernement est plutôt enclin à envoyer massivement des militaires ou des humanitaires qui bénéficient des moyens techniques de l'armée pour leur action.

Les mouvements européens pour une alternative non-violente ont depuis longtemps signifié à l'ONU, à l'OSCE et à l'Union européenne qu'il existe un potentiel de volontaires formés à la médiation et la gestion des conflits. Malgré tout, ces organismes internationaux préfèrent envoyer des fonctionnaires, douaniers, policiers, militaires en civil formés à la hâte et par leurs soins. L'espoir est de parvenir prochainement à une reconnaissance officielle des formations suivies par les volontaires et de recevoir un financement pour les équipes se trouvant sur le terrain. En attendant, les volontaires devront continuer à financer leur séjour, avec si possible l'aide d'une association ou le soutien de donateurs.

Michel Monod

Histoire de la liste des Prisonniers pour la Paix

Les archives de l'Internationale des Résistants à la Guerre (IRG), située à Amsterdam, nous permettent notamment de comprendre l'évolution de la Liste d'Honneur des Prisonniers pour la Paix. Nous avons choisi de publier l'article de Bart Horeman pour donner quelques repères aux nouveaux lecteurs et lectrices de Terres civiles et montrer de manière générale la pertinence de l'existence de l'IRG, dont les gestes envers les Prisonniers constituent un appui important.

Pour un membre de l'IRG, habiter la Hollande a deux avantages : le premier est de pouvoir se rendre à vélo au berceau de l'IRG, et le deuxième d'accéder facilement aux archives de l'organisation situées à l'Institut International de l'Histoire Sociale d'Amsterdam. Lors d'une visite organisée par Joanne Sheehan, présidente de l'association, j'ai pu jeter un coup d'œil dans les archives de l'IRG et me rendre compte de sa longue histoire. C'est le 1^{er} décembre 1956 qu'a été célébrée pour la première fois la Journée des Prisonniers pour la Paix, à l'initiative de l'IRG. A cette occasion, l'IRG avait publié une Liste d'Honneur des Prisonniers pour la Paix, transmise aux membres des différentes sections pour qu'un maximum de lettres et de cartes postales soient envoyées aux Prisonniers inscrits sur cette liste. Depuis, une liste est diffusée chaque année et le 1^{er} décembre marque toujours une action particulière¹. Cela dit, l'IRG soutenait déjà depuis 1926 des militants pour la paix emprisonnés, comme le témoignent plusieurs listes de Prisonniers. Malheureusement, certaines sont manquantes, particulièrement durant la période de la seconde guerre mondiale (1940-1946). Et c'est à partir de 1947 qu'une liste est établie tous les ans, bien que le premier décembre ne marque à cette époque pas encore la Journée des Prisonniers pour la Paix.

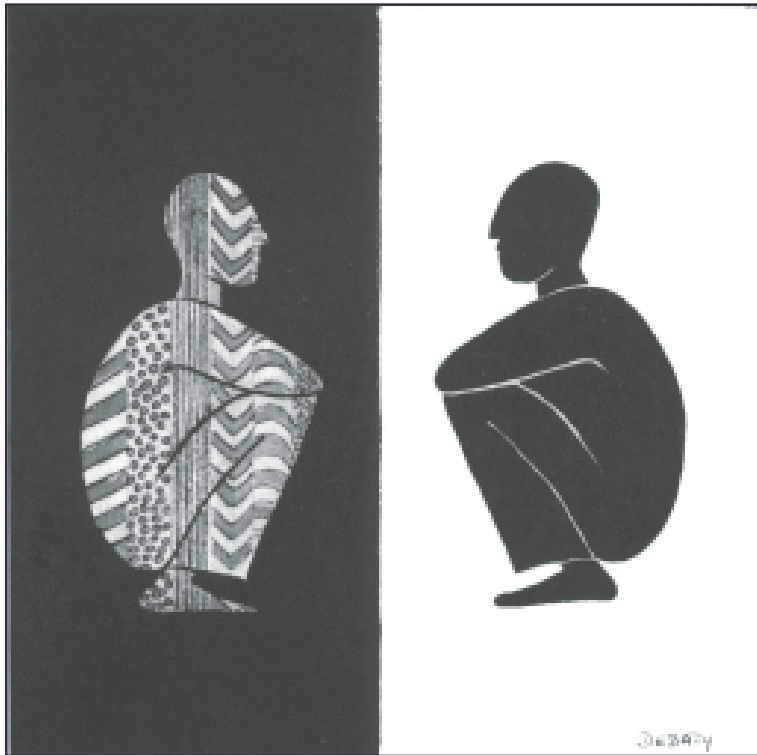
Un succès concret

Les archives de l'IRG permettent d'évaluer

le succès de cette liste. En 1958, deux personnes emprisonnées ont reçu plus de 1000 courriers de soutien. Bien que n'ayant trouvé aucune archive à ce sujet, je pense que Osman Murat Ulke a dû battre ce

qu'à 14 ans d'emprisonnement. Alors que la Guerre froide atteignait son paroxysme, on recensait les premiers Prisonniers pour la Paix d'Allemagne de l'Est, d'Algérie, de Grèce, d'Espagne, de Tchécoslovaquie, et

d'URSS. 1983 marqua un tournant, car l'action du premier décembre porta pour la première fois sur les objecteurs de conscience emprisonnés en Hongrie. Si la liste des Prisonniers pour la Paix est principalement constituée de militants occidentaux et d'objecteurs de conscience d'Europe de l'Est, les Prisonniers des pays du Tiers-Monde restent rares. Il est également intéressant de relever qu'en 1971, figurent plusieurs Prisonniers pour la Paix du Pakistan, un du Mozambique et – croyez le si vous voulez – un autre du Sud Vietnam ! Enfin, en 1973, on compte un Israélien et, en 1977, une personne de Rodhésie.



Dessin de Debaty, in "Cris d'Espoir, poèmes illustrés pour la défense du droit d'asile, 1999"

record les 1^{er} décembre 1997 et 1998 alors qu'il était en prison. Bien que son succès fût croissant, la portée de l'IRG n'a jamais été insignifiante. Plus intéressant encore, c'est en 1963 que pour la première fois la liste faisait part de 6 Objecteurs devant accomplir des peines de 6 à 9 ans en Yougoslavie. L'année suivante sont apparus les premiers Prisonniers pour la Paix en provenance du Tiers-Monde : 14 pakistanais accomplissant des peines allant jus-

qu'à 14 ans d'emprisonnement. Alors que la Guerre froide atteignait son paroxysme, on recensait les premiers Prisonniers pour la Paix d'Allemagne de l'Est, d'Algérie, de Grèce, d'Espagne, de Tchécoslovaquie, et d'URSS. 1983 marqua un tournant, car l'action du premier décembre porta pour la première fois sur les objecteurs de conscience emprisonnés en Hongrie. Si la liste des Prisonniers pour la Paix est principalement constituée de militants occidentaux et d'objecteurs de conscience d'Europe de l'Est, les Prisonniers des pays du Tiers-Monde restent rares. Il est également intéressant de relever qu'en 1971, figurent plusieurs Prisonniers pour la Paix du Pakistan, un du Mozambique et – croyez le si vous voulez – un autre du Sud Vietnam ! Enfin, en 1973, on compte un Israélien et, en 1977, une personne de Rodhésie.

Des listes réfléchies

La liste pour les Prisonniers de la Paix a connu certains changements depuis sa création. Il est ainsi intéressant de voir l'évolution de la liste

en fonction de la manière dont les objecteurs de conscience étaient considérés. Au départ, elle ne distinguait pas les objecteurs de conscience au service militaire emprisonnés de ceux effectuant un service de substitution en camp de travail². Vers 1967, ils ont par contre été listés séparément : à ce moment, certains ne considéraient apparemment plus le service de rem-

placement comme une punition ou du moins ressentait-ils la nécessité de faire une distinction entre les deux. De nos jours, la liste inclut toute personne emprisonnée pour ses actions non-violentes contre la guerre ou les préparatifs de guerre, mais nous ne pouvons pas dire très clairement en quelle année il a été décidé de supprimer de la liste les objecteurs faisant un service de remplacement.

Un débat eut lieu en 1974 à propos de la continuation de cette Liste d'Honneur des Prisonniers pour la Paix diffusée à l'occasion du 1^{er} décembre. Bien qu'elle soit sérieusement remise en cause, sa production a néanmoins été poursuivie et s'est maintenue jusqu'à nos jours.

*Bart Horeman, membre de l'IRG
Trad. Tikiri, adapt. par nos soins*

NOTES

1 L'année 2001 porte sur la situation Israël-Palestine (note ajoutée par nos soins).

2 Ce sont essentiellement des personnes placées dans des camps de travail proches de ceux existant encore aujourd'hui en Grèce et rarement des personnes effectuant un service civil tel que connu en France.



SEBASTY

Liste d'Honneur des Prisonniers pour la Paix : 2001

Arménie

Le 12 septembre 2001, *Gevork Palyan*, un témoin de *Jéhovah*, a été condamné à un an de prison pour le refus du service militaire pour motifs religieux. Malgré l'amnistie annoncée par l'Arménie l'été dernier, permettant à de nombreux Témoins de *Jéhovah* objecteurs de conscience d'être libérés, de nouvelles condamnations sont tombées depuis. Au 12 septembre 2001, treize Témoins de *Jéhovah* étaient encore emprisonnés ou en camps pénitentiaires pour refus du service militaire : *Khachatur Zakaryan, Amayak Karapetyan, Arman Atanyan, Vahan Mkroyan, Armen Yeghiazaryan, Vladimir Kiroyan, Vladimir Osipyan, Edgar Bagdasaryan, Aram Shahverdyan, Vachagan Hovhannisyán, Karen Vardanyan, Samvel Vardanyan and Karapet Harutyunyan*. Quatre autres sont en attente de jugement et cinq sont en liberté surveillée avec obligation de se présenter régulièrement au poste.

Corée, République de

Il y a en ce moment environ 1500 Témoins de *Jéhovah* en prison pour objection de conscience, à peu près 500 étant emprisonnés chaque année pour une durée moyenne de 3 ans. Pour plus d'information :

Solidarity for Peace & Human Rights, 152-053 402-ho yunyoung-building, 1127-33 guro3-dong gurogu, Seoul, Corée, tel. +82-2-851 9086, fax 851 9087, e-mail peace@jinbo.net

Etat espagnol

Malgré la fin de la conscription, quelques insoumis sont toujours incarcérés

- **Alberto Estefanía Hurtado** (2 ans et 4 mois, sortie : 04/03/03)
- **Javier Rodríguez Hidalgo** (2 ans et 4 mois, sortie 20/02/04)
- **Óscar Cervera García** (2 ans et 4 mois, sortie : 03/07/03), **Prisión Militar de Alcalá de Henares, 28870-Alcalá de Henares (Madrid)**
- **José Ignacio Royo Prieto** (2 ans et 4 mois, sortie : 04/03/03), **Prisión Provincial de Bilbao, Lehendakari Agirre, 92, 48870-Basauri (Bizkaia)**
- **Jesús Belaskoain** (2 ans 4 mois, sortie : 08/08/02), **Centro Penitenciario de Pamplona, c/ San Roque s/n, 31.008-Iruna**
- **Miguel Felipe Ramos** (2 ans et 4 mois, sortie : 28/05/03), **Centro Penitenciario Cáceres 1, Crta. De Torrejoncillo, s/n, 10001-Cáceres**

Tous sont emprisonnés pour insoumission après introduction dans la caserne pour déclarer leur objection de conscience.

- **Ander Eiguren Gandarias** (out 28/01/03), **Prisión Provincial de Bilbao, Lehendakari Agirre, 92, 48870-Basauri (Bizkaia)**

Incarcéré pour action directe non-violente (entrée par effraction dans une caserne)

été emprisonnés le 02/02/01 pour violation du sursis lors d'une action «Ploughshare contre Uranium Appauvri».

• **Rev. Stephen Kelly S.J.** #292-140 (19/12/99-18/03/02), **Roxbury Correctional Institution, 18701 Roxbury Rd., Hagerstown, MD 21746**

Suite à l'action directe non-violente «Ploughshares contre Uranium Appauvri» le 19 décembre 1999 à l'encontre d'avions anti-tank A-10.

• **David Corcoren** #90282-020 (17/07/01-17/01/02), **Federal Prison Camp Oxford, PO Box 1085, Oxford, WI 53952**

Pour une action de désobéissance civile à la School of the Americas en novembre 2000.

• **John Alfred Hunt, Jr.** #90277-020 (17/07/01-17/01/02), **FCI Beckley, PO Box**

350, Beaver, WV 25813

Pour une action de désobéissance civile à la School of the Americas en novembre 2000.

• **Steve Jacobs** #88110-020 (17/07/01-17/07/02), **Federal Prison Camp Leavenworth, P.O. Box 1000, Leavenworth, KS 66048**

Pour une action de désobéissance civile à la School of the Americas en novembre 2000.

• **Richard John Kinane** #90279-020 (17/07/01-17/01/02), **FCI Englewood Camp, 9595 W. Quincy Avenue, Littleton, CO 80123**

Pour une action de désobéissance civile à la School of the Americas en novembre 2000.

• **Mary Lou Benson** #90281-020 (17/07/

Comment fonctionne la liste

Tout d'abord se trouve en gras le nom du prisonnier puis sa condamnation entre parenthèse, si connue ; ensuite le lieu d'emprisonnement et enfin la raison de détention.

Des informations sur les pays des prisonniers se trouvent en italique.

01-17/01/02)

• **Rachel Louise Hayward** #90286-020 (17/07/01-17/01/02)

• **Dorothee M. Hennessey** #90287-020 (17/07/01-17/01/02)

• **Gwen Hennessey** #90288-020 (17/07/01-17/01/02)

• **Rebecca Kanner** #90278-020 (17/07/01-17/01/02)

• **Elizabeth Anne McKenzie** #90291-020 (17/07/01-17/01/02)

• **Miriam Spencer** #90294-020 (10/08/01-10/02/02)

• **Mary Alice Vaughan** #90296-020 (17/07/01-17/01/02)

Federal Prison Camp Pekin, PO Box 6000, Pekin, IL 61555

Pour une action de désobéissance civile à la School of the Americas en novembre 2000.

• **Lois Putzier** #90292-020 (17/07/01-17/01/02), **Federal Prison Camp Phoenix, 37930 N. 45th Ave, Phoenix, AZ 85086**

Pour une action de désobéissance civile à la School of the Americas en novembre 2000.

• **John Ewers Unit B-2**, #90284-020 (17/07/01-17/01/02)

• **William Houston, Jr.** #Unit B-2, #90289-020 (17/07/01-17/01/02), **Federal Prison Camp Ashland, PO Box 6000, Ashland, KY 41105-6000**

Pour une action de désobéissance civile à la School of the Americas en novembre 2000.

• **Claire Marie Hanrahan** #90285-020 (17/07/01-17/01/02), **Federal Prison Camp Alderson, Box A, Alderson, WV 24910**

Pour une action de désobéissance civile à la School of the Americas en nov. 2000.

Conseils pour l'envoi de vos cartes et lettres

Vous avez envie de soutenir l'action de l'IRG ou plus simplement d'écrire à un prisonnier pour la paix. Vous trouverez des noms et des adresses sur la liste d'Honneur des Prisonniers pour la Paix diffusée à cet effet. Merci de considérer les conseils proposés. Merci pour votre geste.

- * Toujours mettre la carte dans une enveloppe
- * Inclure nom et adresse d'expédition sur l'enveloppe;
- * Etre créatif : inclure des photos, des dessins;
- * Indiquer aux prisonniers les actions pour arrêter et prévenir la guerre;
- * Ne rien écrire qui puisse être préjudiciable au prisonnier;
- * Penser à ce que vous souhaiteriez recevoir si vous étiez en prison;
- * Ne jamais commencer : «Vous êtes si brave, je ne pourrais jamais faire ce que vous avez fait»;
- * Ne pas s'attendre à avoir une réponse;
- * Se rappeler que l'année prochaine peut venir votre tour...

Pour soutenir l'IRG (WRI)

Pendant 45 ans l'Internationale des Résistants à la Guerre a publié les noms et histoires des prisonniers pour raison de conscience. Aidons à maintenir cette tradition ! Pour ce faire, plusieurs possibilités nous sont proposées :

- Effectuer des dons «Prisonniers pour la Paix» à l'IRG afin des recherches pour l'an prochain.
- Faire don d'un abonnement de revue pacifiste/antimilitariste (Peace News ou autre) à un prisonnier.
- Participer au fond permettant l'envoi de Peace News aux organisations de paix n'en ayant pas les moyens.

S'adresser directement auprès du WRI-IRG, 5 Caledonian Rd, London N1 9DX, Grande Bretagne. Tel : +44 20 7278 4040; fax : 7878 0444; office@wri-irg.org; www.wri-irg.org.

PRISONNIERS POUR LA PAIX

• **Eric Robison** #90293-020 (30/07/01-30/01/02), **Federal Prison Camp Sheridan, PO Box 6000, Sheridan, OR 97378**

Pour une action de désobéissance civile à la School of the Americas en nov. 2000.

• **Alberto de Jesús, MCC 150 Park Row, New York, NY 10007**

Condamné à un an de prison le 21 juin 2001 pour avoir placé un drapeau de Vieques et du Porto Rico ainsi qu'un appel «no more bombings» sur la couronne de l'Empire State Building à New York. Au moment de cette action et arrestation, il était en sursis pour une précédente action de désobéissance civile à Vieques.

Finlande

En Finlande, il existe encore un système de conscription très étendu (plus de 90% des citoyens de sexe masculin sont appelés au service militaire) et le nombre d'objecteurs totaux s'est accru ces dernières années. En 1999, pas moins de 56 objecteurs totaux ont annoncé leur refus. Ce nombre est le plus important depuis 1987, année qui a vu la dispense accordée aux Témoins de Jéhovah. Ce nombre devrait encore augmenter cette année. La raison de ce nombre croissant s'explique partiellement mais pas uniquement par l'aggravation des problèmes du service civil des objecteurs (alors que la durée du service militaire a diminué en 1998, celle du service des "objos" est restée inchangée) : le nombre des objos insoumis qui s'oppose au système de la conscription en tant que telle s'accroît aussi notablement.

Les objecteurs totaux sont condamnés à des peines de prison ferme dont la durée est prévue : la moitié de la période de service civil non effectué. Pour l'objecteur total insoumis, la condamnation est de 197 jours. Ces peines de prison doivent habituellement être exécutées dans des établissements dits «ouverts» qui permettent de travailler ou étudier au dehors de la prison pendant la journée. Depuis novembre 1999, Amnesty International a reconnu 22 objecteurs déserteurs comme prisonniers de conscience, de par la durée punitive du service civil des objecteurs en Finlande. Au 1er octobre 2001, 22 objecteurs finlandais étaient en prison.

Les dix objecteurs ci-dessous sont ceux qui seront toujours en prison le 1er décembre et qui nous ont permis de divulguer leur adresse. Ils sont tous condamnés en tant qu'objecteurs insoumis ou insoumis au service militaire suivant qu'ils aient fait la demande de statut ou non (la condamnation est la même dans les deux cas).

- **Sadri Cetinkaya** (15/10/01-01/05/02)
- **Jarkko Mauno** (13/08/01-28/02/02), **Helsingin työsiirtola, PL 36, 01531 VANTAA**
- **Mikko Korhonen** (16/07/01-31/01/02), **Uudenmaan lääninvankila/avovankilaosasto, PL 20, 05401 JOKELA**
- **Juha Mikkola** (01/09/01-20/01/02), **Satakunnan vankila, Huittisten osasto, Toivarintie 581, 32700 HUITTINEN**



- **Ilkka Tillanen** (23/07/01-16/01/02)
- **Lauri Pynnönen** (14/08/01-01/03/02), **Naarajärven vankila, PL 1, 76851 NAARAJÄRVI**
- **Aleksi Sutinen** (01/06/01-17/12/01), **Kuopion vankila, PL 7, 70101 KUOPIO**
- **Ari Saastamoinen** (01/08/01-30/01/02), **Juuan avovankilaosasto, PL 26, 83901 JUUKA**
- **Pyry Nurmi** (17/10/01-04/05/02), **Suomenlinnan työsiirtola, Suomenlinna C 86, 00190 HELSINKI**
- **Sami Heikkinen** (20/08/01-09/03/02), **Naarajärven vankila, PL 1, 76851 NAARAJÄRVI**

Israël

En 2001, de plus en plus de réservistes et appelés refusent de servir dans les Territoires occupés et quelques objecteurs de conscience refusent par principe tout service militaire - En tout, ce sont 32 qui ont fait de la prison depuis Octobre 2000 (cf article). Les condamnations sont principalement de 21 à 28 jours précédant un nouvel appel au service. Voir le site de l'IRG pour la liste mise à jour (<http://wri-irg.org>).

• **Leonid Kressner**, Military ID 7156547, **Military Prison No. 6, Military postal number 03734, IDF**

Arrêté le 15 octobre et emprisonné depuis, il est en attente de jugement et sera probablement en prison le 1er décembre.

Eran Razgour, Military ID 7118061 (28/10/01-4/12/01), **Military Prison no 4, Tzifrin, Military postal number 02507, IDF**

Sa peine de 28 jours prononcée le 25 octobre fut effective le 28 octobre et rallongée de 14 jours soit un total de 42 jours d'emprisonnement.

• **Mordechai Vanunu, Ashkelon Prison, Ashkelon, Israel** (18 ans depuis le 30/09/86)

Condamné pour espionnage et trahison pour avoir rendu public le programme nucléaire israélien - fut kidnappé le 30 septembre 1986 en Italie.

Puerto Rico

Il y a eu plus de 1000 personnes arrêtées pour avoir participé ou soutenu des actions de désobéissances civiles à la base militaire US de Vieques. La plupart ont eu une courte peine de prison ou une amende, seuls quelques-uns y sont toujours mais ce nombre risque de croître à nouveau du fait d'un nouveau cycle d'action de désobéissance civile. Voir le site de l'IRG pour les mises à jours (<http://wri-irg.org>).

• **Dámaso Serrano** #21626-069 (14/08/01-13/12/01), **MDC Guaynabo, Apartado 2146, San Juan, PR 00922-2146**

Action de désobéissance civile à la base militaire US de Vieques.